

REPUBLIQUE FRANÇAISE

BOHAIN EN VERMANDOIS

Numéro SIRET : 21020092900011

POSTE COMPTABLE : Trésorerie de BOHAIN EN VERMANDOIS

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : Budget Communal

ANNEE 2016



Contrôle de Légalité

Compte-rendu d'horodatage de l'acte n° : BP2016ville

Résumé de l'acte : Budget primitif 2016 ville

Date de décision : 25/04/2016

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Classification : 7.1. Décisions budgétaires

Rédacteur : Administration Bohain en Vermandois

AR reçu le : 28/04/2016 00:00:00

N° AR : 002-210200929-20160425-BP2016ville-BF

Pièces jointes :

DOCBUDG-21020092900011-002052-BP-2016-26042016000000.xml
BP 2016 ville.pdf

Historique :

28/04/2016 11:00:40	Reçu	Administration Bohain en Vermandois
28/04/2016 11:01:30	En cours de transmission	
28/04/2016 11:02:49	Transmis en Préfecture	
28/04/2016 11:34:34	Accusé de réception reçu	

SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
 p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
 p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
 p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
 p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
 p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
 p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
 p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
 p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
 p.19 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES

		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.43	A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.53	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement	X	
p.66	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement	X	
p.82	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.83	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.85	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.86	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.87	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.89	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.90	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.91	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.95	A4 - Etat des provisions	X	
p.96	A5 - Etalement des provisions	X	
p.97	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.98	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
p.100	A8 - Etat des charges transférées	X	
p.101	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan			
p.102	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.106	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.107	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
p.108	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p.109	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.110	B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
p.111	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
p.113	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.114	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
p.115	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations			
p.116	C1 - Etat du personnel	X	
p.120	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.121	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.122	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
p.123	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.124	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.125	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.126	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE 02095	BOHAIN EN VERMANDOIS Budget Communal	BP 2016
----------------------------	--	-------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	5 891
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	31
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté de Communes du Pays du Vermandois	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
2 181 773,00	4 326 493,00	368,42	1 027,20

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	945,54	990,00
2	Produit des impositions directes/population	338,68	490,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 016,83	1 213,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	466,40	373,00
5	Encours de dette/population	608,32	928,00
6	DGF/population	294,78	217,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	52,95%	53,60%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	97,44%	88,60%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	45,87%	30,70%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	59,82%	76,50%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - avec vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2015 après le vote du compte administratif 2015.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	6 219 160,00	6 219 160,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	6 219 160,00	6 219 160,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	3 750 634,77	3 740 248,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	581 900,00	746 276,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 153 989,23	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	4 486 524,00	4 486 524,00
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (4)	10 705 684,00	10 705 684,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 402 223,00	0,00	1 401 700,00	1 401 700,00	1 401 700,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 990 100,00	0,00	2 949 600,00	2 949 600,00	2 949 600,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 233 500,00	0,00	1 200 500,00	1 200 500,00	1 200 500,00
Total des dépenses de gestion courante		5 625 823,00	0,00	5 551 800,00	5 551 800,00	5 551 800,00
66	Charges financières	180 000,00	0,00	173 360,00	173 360,00	173 360,00
67	Charges exceptionnelles	11 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 816 823,00	0,00	5 740 160,00	5 740 160,00	5 740 160,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	150 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	282 632,00		279 000,00	279 000,00	279 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		432 632,00		479 000,00	479 000,00	479 000,00
TOTAL		6 249 455,00	0,00	6 219 160,00	6 219 160,00	6 219 160,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

6 219 160,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	60 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	154 100,00	0,00	160 100,00	160 100,00	160 100,00
73	Impôts et taxes	3 205 791,00	0,00	3 284 555,00	3 284 555,00	3 284 555,00
74	Dotations, subventions et participations	2 431 092,00	0,00	2 294 504,00	2 294 504,00	2 294 504,00
75	Autres produits de gestion courante	115 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
Total des recettes de gestion courante		5 965 983,00	0,00	5 889 159,00	5 889 159,00	5 889 159,00
76	Produits financiers	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00
77	Produits exceptionnels	78 000,00	0,00	101 000,00	101 000,00	101 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		6 043 984,00	0,00	5 990 160,00	5 990 160,00	5 990 160,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	205 471,00		229 000,00	229 000,00	229 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		205 471,00		229 000,00	229 000,00	229 000,00
TOTAL		6 249 455,00	0,00	6 219 160,00	6 219 160,00	6 219 160,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

6 219 160,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	250 000,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	223 000,00	0,00	257 965,00	257 965,00	257 965,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	2 020 426,00	581 900,00	1 737 700,00	1 737 700,00	2 319 600,00
	Total des dépenses d'équipement	2 243 426,00	581 900,00	1 995 665,00	1 995 665,00	2 577 565,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	75 896,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	256 062,00	0,00	266 452,00	266 452,00	266 452,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	720 000,00	720 000,00	720 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	38 140,00		72 017,77	72 017,77	72 017,77
	Total des dépenses financières	370 098,00	0,00	1 058 469,77	1 058 469,77	1 058 469,77
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 613 524,00	581 900,00	3 054 134,77	3 054 134,77	3 636 034,77
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	205 471,00		229 000,00	229 000,00	229 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)			467 500,00	467 500,00	467 500,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	205 471,00		696 500,00	696 500,00	696 500,00
	TOTAL	2 818 995,00	581 900,00	3 750 634,77	3 750 634,77	4 332 534,77

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	153 989,23
---	------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 486 524,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	693 661,00	516 276,00	1 250 954,00	1 250 954,00	1 767 230,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	693 661,00	516 276,00	1 950 954,00	1 950 954,00	2 467 230,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	210 004,49	0,00	169 999,91	169 999,91	169 999,91
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	657 766,48	0,00	662 794,09	662 794,09	662 794,09
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	230 000,00	230 000,00	10 000,00	10 000,00	240 000,00
	Total des recettes financières	1 097 770,97	230 000,00	842 794,00	842 794,00	1 072 794,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 791 431,97	746 276,00	2 793 748,00	2 793 748,00	3 540 024,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	150 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	282 632,00		279 000,00	279 000,00	279 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)			467 500,00	467 500,00	467 500,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	432 632,00		946 500,00	946 500,00	946 500,00
	TOTAL	2 224 063,97	746 276,00	3 740 248,00	3 740 248,00	4 486 524,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 486 524,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	250 000,00
--	-------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1088 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 401 700,00		1 401 700,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 949 600,00		2 949 600,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 200 500,00		1 200 500,00
66	Charges financières	173 360,00	0,00	173 360,00
67	Charges exceptionnelles	15 000,00	0,00	15 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	279 000,00	279 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		200 000,00	200 000,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	5 740 160,00	479 000,00	6 219 160,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 6 219 160,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	426 500,00	426 500,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	266 452,00	0,00	266 452,00
18	Compte de liaison : affectation (8)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 319 600,00		2 319 600,00
204	Subventions d'équipements versés	257 965,00	0,00	257 965,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	270 000,00	270 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	720 000,00	0,00	720 000,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	72 017,77		72 017,77
	Dépenses d'investissement - Total	3 636 034,77	696 500,00	4 332 534,77

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE 153 989,23

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 4 486 524,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	40 000,00		40 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	160 100,00		160 100,00
72	Travaux en régie		170 000,00	170 000,00
73	Impôts et taxes	3 284 555,00		3 284 555,00
74	Dotations, subventions et participations	2 294 504,00		2 294 504,00
75	Autres produits de gestion courante	110 000,00	0,00	110 000,00
76	Produits financiers	1,00	0,00	1,00
77	Opérations d'ordre de transfert entre sections	101 000,00	59 000,00	160 000,00
	Recettes de fonctionnement - Total	5 990 160,00	229 000,00	6 219 160,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 6 219 160,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	169 999,91	0,00	169 999,91
13	Subventions d'investissement	1 767 230,00	367 500,00	2 134 730,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	700 000,00	0,00	700 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	100 000,00	100 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (8)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		279 000,00	279 000,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		200 000,00	200 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	240 000,00		240 000,00
	Recettes d'investissement - Total	2 877 229,91	946 500,00	3 823 729,91

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 662 794,09

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 4 486 524,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	1 402 223,00	1 401 700,00	1 401 700,00
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à amén)	180 000,00	180 000,00	180 000,00
60611	Eau et assainissement	24 000,00	30 000,00	30 000,00
60612	Énergie - Électricité	165 000,00	170 000,00	170 000,00
60621	Combustibles	171 623,00	140 000,00	140 000,00
60622	Carburants	30 000,00	30 000,00	30 000,00
60623	Alimentation	1 500,00	1 500,00	1 500,00
60624	Produits de traitement	10 000,00	10 000,00	10 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	20 000,00	20 000,00	20 000,00
60631	Fournitures d'entretien	15 000,00	15 000,00	15 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	170 000,00	170 000,00	170 000,00
60633	Fournitures de voirie	40 000,00	45 000,00	45 000,00
60636	Vêtements de travail	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6064	Fournitures administratives	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6067	Fournitures scolaires	31 000,00	32 000,00	32 000,00
6068	Autres matières et fournitures	4 000,00	4 500,00	4 500,00
611	Contrats de prestations de services	1 000,00	5 000,00	5 000,00
6132	Locations immobilières	100,00	100,00	100,00
6135	Locations mobilières	15 000,00	20 000,00	20 000,00
61521	Terrains	3 000,00	3 000,00	3 000,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	60 000,00	60 000,00	60 000,00
615231	Entretien et réparations voiries	10 000,00	10 000,00	10 000,00
61551	Matériel roulant	10 000,00	10 000,00	10 000,00
61558	Autres biens mobiliers	8 000,00	10 000,00	10 000,00
6156	Maintenance	40 000,00	40 000,00	40 000,00
616	Primes d'assurances	39 000,00	0,00	0,00
6161	Assurance multirisques		24 556,00	24 556,00
6168	Autres primes d'assurance		15 444,00	15 444,00
617	Etudes et recherches	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6182	Documentation générale et technique	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	10 000,00	8 000,00	8 000,00
6188	Autres frais divers	25 000,00	20 000,00	20 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	2 000,00	2 100,00	2 100,00
6226	Honoraires	8 000,00	9 000,00	9 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6228	Divers	500,00	500,00	500,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	6 000,00	6 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	72 000,00	73 000,00	73 000,00
6236	Catalogues et imprimés	3 000,00	4 000,00	4 000,00
6237	Publications	10 000,00	11 000,00	11 000,00
6238	Divers	8 000,00	5 000,00	5 000,00
6247	Transports collectifs	13 000,00	13 000,00	13 000,00
6256	Missions	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6257	Réceptions	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6261	Frais d'affranchissement	12 000,00	16 000,00	16 000,00
6262	Frais de télécommunications	28 000,00	28 000,00	28 000,00
627	Services bancaires et assimilés	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)	41 000,00	43 000,00	43 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	6 500,00	6 500,00	6 500,00
6284	Redevances pour services rendus	10 000,00	15 000,00	15 000,00
63512	Taxes foncières	40 000,00	35 000,00	35 000,00
63513	Autres impôts locaux		0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	500,00	500,00
6358	Autres droits		500,00	500,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 990 100,00	2 949 600,00	2 949 600,00
6218	Autre personnel extérieur	20 000,00	20 000,00	20 000,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	9 000,00	9 000,00	9 000,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	26 000,00	27 000,00	27 000,00
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	6 000,00	6 000,00	6 000,00
64111	Rémunération principale	1 200 000,00	1 180 000,00	1 180 000,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	32 000,00	32 000,00	32 000,00
64118	Autres indemnités	260 000,00	260 000,00	260 000,00
64131	Rémunérations	260 000,00	230 000,00	230 000,00
64136	Indemnités de préavis et de licenciement		15 000,00	15 000,00
64162	Emplois d'avenir	90 000,00	150 000,00	150 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	230 000,00	170 000,00	170 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	6 000,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	270 000,00	270 000,00	270 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	370 000,00	370 000,00	370 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	35 000,00	35 000,00	35 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	94 000,00	94 000,00	94 000,00
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage	500,00	0,00	0,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	4 600,00	4 600,00	4 600,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	23 000,00	23 000,00	23 000,00
6488	Autres charges	50 000,00	50 000,00	50 000,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 233 500,00	1 200 500,00	1 200 500,00
6531	Indemnités	100 000,00	100 000,00	100 000,00
6532	Frais de mission	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6533	Cotisations de retraite	6 500,00	7 000,00	7 000,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6535	Formation	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6553	Service d'incendie	295 000,00	244 000,00	244 000,00
65548	Autres contributions	450 000,00	451 000,00	451 000,00
657362	CCAS	180 000,00	180 000,00	180 000,00
657364	SPIC		46 500,00	46 500,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	180 000,00	150 000,00	150 000,00
658	Charges diverses de la gestion courante	2 000,00	2 000,00	2 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		5 625 823,00	5 551 800,00	5 551 800,00
66	Charges financières (b)	180 000,00	173 360,00	173 360,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	180 000,00	170 000,00	170 000,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-6 020,00	-6 488,00	-6 488,00
6618	Intérêts des autres dettes		9 848,00	9 848,00
6688	Autres	6 020,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	11 000,00	15 000,00	15 000,00
6714	Bourses et prix	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 000,00	1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	6 000,00	6 000,00
6745	Subventions aux personnes de droit privé	1 000,00	1 000,00	1 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	1 000,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		5 816 823,00	5 740 160,00	5 740 160,00
023	Virement à la section d'investissement	150 000,00	200 000,00	200 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	282 632,00	279 000,00	279 000,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	282 632,00	279 000,00	279 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		432 632,00	479 000,00	479 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonction		0,00	0,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		432 632,00	479 000,00	479 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 249 455,00	6 219 160,00	6 219 160,00

+

RESTES A REALISER 2015 (11)	0,00
-----------------------------	------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 219 160,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	75 359,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	81 847,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-6 488,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	60 000,00	40 000,00	40 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	60 000,00	40 000,00	40 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	154 100,00	160 100,00	160 100,00
70312	Redevances funéraires	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	15 000,00	10 000,00	10 000,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	50 000,00	55 000,00	55 000,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	15 000,00	20 000,00	20 000,00
70688	Autres prestations de services	35 000,00	38 000,00	38 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	8 000,00	6 000,00	6 000,00
70878	par d'autres redevables	25 000,00	25 000,00	25 000,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente	100,00	100,00	100,00
73	Impôts et taxes	3 205 791,00	3 284 555,00	3 284 555,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 951 319,00	1 995 183,00	1 995 183,00
7321	Attribution de compensation	1 051 477,00	1 051 477,00	1 051 477,00
7322	Dotations de solidarité communautaire	13 000,00	12 800,00	12 800,00
7323	F.N.G.I.R.	4 995,00	4 995,00	4 995,00
7325	Fonds de péréquation ressources intercommunales et com	30 000,00	60 000,00	60 000,00
7336	Droits de place	10 000,00	10 000,00	10 000,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	100 000,00	100 000,00	100 000,00
7368	Taxe locale sur la publicité extérieure		100,00	100,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de pu	45 000,00	50 000,00	50 000,00
74	Dotations, subventions et participations	2 431 092,00	2 294 504,00	2 294 504,00
7411	Dotations forfaitaire	907 269,00	785 135,00	785 135,00
74121	Dotations de solidarité rurale	391 270,00	422 183,00	422 183,00
74123	Dotations de solidarité urbaine	353 903,00	353 903,00	353 903,00
74127	Dotations nationales de péréquation	189 587,00	175 350,00	175 350,00
74718	Autres	200 000,00	200 000,00	200 000,00
7472	Régions	3 000,00	1 500,00	1 500,00
7473	Départements	30 000,00	30 000,00	30 000,00
7478	Autres organismes	400,00	0,00	0,00
748314	Dotations uniques compensations spécifiques taxe profession	19 022,00	16 132,00	16 132,00
74832	Attribution du Fonds départemental de la taxe professionne	80 000,00	75 000,00	75 000,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes fo	23 435,00	19 131,00	19 131,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'hal	208 206,00	171 170,00	171 170,00
7485	Dotations pour les titres sécurisés	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7488	Autres attributions et participations	20 000,00	40 000,00	40 000,00
75	Autres produits de gestion courante	115 000,00	110 000,00	110 000,00
752	Revenus des immeubles	65 000,00	70 000,00	70 000,00
758	Produits divers de gestion courante	50 000,00	40 000,00	40 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		5 965 983,00	5 889 159,00	5 889 159,00
76	Produits financiers (b)	1,00	1,00	1,00
764	Revenus des valeurs mobilières de placement	1,00	1,00	1,00
77	Produits exceptionnels (c)	78 000,00	101 000,00	101 000,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	70 000,00	90 000,00	90 000,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)		1 000,00	1 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	8 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		6 043 984,00	5 990 160,00	5 990 160,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	205 471,00	229 000,00	229 000,00
722	Immobilisations corporelles	150 000,00	170 000,00	170 000,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées a	55 471,00	59 000,00	59 000,00
7811	Reprises sur amort. des immos incorporelles et corporelles		0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctio		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		205 471,00	229 000,00	229 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	6 249 455,00	6 219 160,00	6 219 160,00
--	--------------	--------------	--------------

+

RESTES A REALISER 2015 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 219 160,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	223 000,00	257 965,00	257 965,00
2041642	SPIC - Bâtiments et installations	223 000,00	257 965,00	257 965,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 10 (5)	61 900,00	75 000,00	75 000,00
	Opération d'équipement n° 11 (5)	238 000,00	128 500,00	128 500,00
	Opération d'équipement n° 19 (5)	75 000,00	119 000,00	119 000,00
	Opération d'équipement n° 21 (5)	45 000,00	70 000,00	70 000,00
	Opération d'équipement n° 30 (5)	7 000,00	5 000,00	5 000,00
	Opération d'équipement n° 35 (5)	72 766,00	40 000,00	40 000,00
	Opération d'équipement n° 45 (5)	293 000,00	8 700,00	8 700,00
	Opération d'équipement n° 51 (5)	85 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 56 (5)	597 000,00	8 000,00	8 000,00
	Opération d'équipement n° 61 (5)	73 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 63 (5)	44 360,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 64 (5)	200 000,00	184 000,00	184 000,00
	Opération d'équipement n° 65 (5)	35 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 66 (5)	50 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 67 (5)	30 000,00	30 000,00	30 000,00
	Opération d'équipement n° 68 (5)	105 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 69 (5)	8 400,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 70 (5)		42 000,00	42 000,00
	Opération d'équipement n° 71 (5)		417 500,00	417 500,00
	Opération d'équipement n° 72 (5)		236 000,00	236 000,00
	Opération d'équipement n° 73 (5)		85 000,00	85 000,00
	Opération d'équipement n° 74 (5)		170 000,00	170 000,00
	Opération d'équipement n° 75 (5)		36 000,00	36 000,00
	Opération d'équipement n° 76 (5)		35 000,00	35 000,00
	Opération d'équipement n° 77 (5)		48 000,00	48 000,00
	Total des dépenses d'équipement	2 243 426,00	1 995 665,00	1 995 665,00
13	Subventions d'investissement	75 896,00	0,00	0,00
1331	Dotations d'équipement des territoires ruraux	75 896,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	256 062,00	266 452,00	266 452,00
1641	Emprunts en euros	256 062,00	266 452,00	266 452,00
27	Autres immobilisations financières		720 000,00	720 000,00
2764	Créances sur des particuliers		720 000,00	720 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	38 140,00	72 017,77	72 017,77
020	Dépenses imprévues (investissement)	38 140,00	72 017,77	72 017,77
	Total des dépenses financières	370 098,00	1 058 469,77	1 058 469,77
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	2 613 524,00	3 054 134,77	3 054 134,77
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	205 471,00	229 000,00	229 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	55 471,00	59 000,00	59 000,00
13911	Etat et établissements nationaux	8 653,00	11 640,00	11 640,00
13912	Régions	6 498,00	10 458,00	10 458,00
13913	Départements	422,00	1 187,00	1 187,00
13917	Budget communautaire	15 358,00	19 379,00	19 379,00
13918	Autres	3 306,00	4 173,00	4 173,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13931	Dotation d'équipement des territoires ruraux	21 234,00	12 163,00	12 163,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau		0,00	0,00
281532	Réseaux d'assainissement		0,00	0,00
	Charges transférées (9)	150 000,00	170 000,00	170 000,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	5 000,00	10 000,00	10 000,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des con.	80 000,00	80 000,00	80 000,00
2151	Réseaux de voirie	65 000,00	80 000,00	80 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)		467 500,00	467 500,00
1321	Etat et établissements nationaux		108 000,00	108 000,00
1322	Régions		102 500,00	102 500,00
1327	Budget communautaire et fonds structurels		157 000,00	157 000,00
2112	Terrains de voirie		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics		0,00	0,00
2132	Immeubles de rapport		0,00	0,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des con.		0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie		0,00	0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques		20 000,00	20 000,00
2182	Matériel de transport		30 000,00	30 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		20 000,00	20 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles		30 000,00	30 000,00
2313	Constructions		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	205 471,00	696 500,00	696 500,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	2 818 995,00	3 750 634,77	3 750 634,77

+

RESTES A REALISER 2015 (11)

581 900,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

153 989,23

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

4 486 524,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	693 661,00	1 250 954,00	1 250 954,00
1311	Etat et établissements nationaux	15 000,00	17 688,00	17 688,00
1312	Régions	35 000,00	4 500,00	4 500,00
1318	Autres		7 500,00	7 500,00
1321	Etat et établissements nationaux	75 000,00	1 021 269,00	1 021 269,00
1322	Régions	96 000,00	116 623,00	116 623,00
1323	Départements	181 460,00	75 677,00	75 677,00
1328	Autres	4 000,00	0,00	0,00
1331	Dotation d'équipement des territoires ruraux	20 000,00	15 000,00	15 000,00
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	267 201,00	-7 303,00	-7 303,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		700 000,00	700 000,00
1641	Emprunts en euros		700 000,00	700 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	693 661,00	1 950 954,00	1 950 954,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	867 770,97	832 794,00	832 794,00
10222	F.C.T.V.A.	200 004,49	169 999,91	169 999,91
10251	Dons et legs en capital	10 000,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	657 766,48	662 794,09	662 794,09
024	Produits de cessions	230 000,00	10 000,00	10 000,00
	Total des recettes financières	1 097 770,97	842 794,00	842 794,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	1 791 431,97	2 793 748,00	2 793 748,00
021	Virement de la section de fonctionnement	150 000,00	200 000,00	200 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	282 632,00	279 000,00	279 000,00
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cad.		7 860,00	7 860,00
28031	Amortissements des frais d'études	10 845,00	12 529,00	12 529,00
28033	Amortissement de frais d'insertion	483,00	0,00	0,00
2804131	Départements - Biens mobiliers, matériel et études	2 923,00	365,00	365,00
2804133	Départements - Projets d'infrastructures d'intérêt national	2 042,00	13 379,00	13 379,00
2804182	Autres org publics - Bâtiments et installations	1 835,00	7 168,00	7 168,00
28051	Concessions et droits similaires	3 520,00	4 866,00	4 866,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	559,00	869,00	869,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	16 925,00	16 440,00	16 440,00
281312	Bâtiments scolaires	3 560,00	3 560,00	3 560,00
281316	Equipements du cimetière	1 152,00	1 152,00	1 152,00
281318	Autres bâtiments publics	1 470,00	1 470,00	1 470,00
28132	Immeubles de rapport	4 922,00	22 805,00	22 805,00
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des cons	10 764,00	10 764,00	10 764,00
28138	Autres constructions	220,00	220,00	220,00
28151	Réseaux de voirie	4,00	4,00	4,00
28152	Installations de voirie	12 315,00	15 934,00	15 934,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	20,00	0,00	0,00
281532	Réseaux d'assainissement	461,00	250,00	250,00
281533	Réseaux câblés	317,00	277,00	277,00
281534	Réseaux d'électrification	294,00	294,00	294,00
281538	Autres réseaux	1 440,00	1 242,00	1 242,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	13 109,00	13 111,00	13 111,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
281571	Matériel roulant	23 373,00	6 889,00	6 889,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	10 645,00	13 675,00	13 675,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	23 610,00	13 474,00	13 474,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements div	194,00	194,00	194,00
28182	Matériel de transport	13 989,00	7 454,00	7 454,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	78 130,00	51 652,00	51 652,00
28184	Mobilier	9 577,00	13 882,00	13 882,00
28188	Autres immobilisations corporelles	33 934,00	37 221,00	37 221,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		432 632,00	479 000,00	479 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)		467 500,00	467 500,00
1311	Etat et établissements nationaux		108 000,00	108 000,00
1312	Régions		102 500,00	102 500,00
1317	Budget communautaire et fonds structurels		157 000,00	157 000,00
1328	Autres		0,00	0,00
2031	Frais d'études		0,00	0,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des con		100 000,00	100 000,00
2138	Autres constructions		0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau		0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement		0,00	0,00
21533	Réseaux câblés		0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification		0,00	0,00
21538	Autres réseaux		0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains		0,00	0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques		0,00	0,00
2318	Autres immobilisations corporelles		0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		432 632,00	946 500,00	946 500,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		2 224 063,97	3 740 248,00	3 740 248,00

+

RESTES A REALISER 2015 (10)	746 276,00
-----------------------------	------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 486 524,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 10
LIBELLE : Marché installation de chauffages
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		688 779,57	^a 3 500,00	75 000,00	^b 75 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	1 315,60	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	1 315,60	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	8 632,13	0,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménag	8 632,13	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	678 831,84	3 500,00	75 000,00	75 000,00	
2313	Constructions	44 689,20	3 500,00	75 000,00	75 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniqu	634 142,64	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00			0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00			0,00
RESULTAT = (c+d) - (a+b)						-78 500,00
Excédent de financement si positif						
Besoin de financement si négatif						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 11

LIBELLE : Voirie

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		2 341 705,28	a 45 000,00	128 500,00	b 128 500,00	b
20	Immobilisations incorporelles	50 532,58	0,00	0,00	0,00	
202	Frais réalisation documents urbanisme et	6 144,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	41 590,41	0,00	0,00	0,00	
2033	Frais d'insertion	2 798,17	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	160 203,29	0,00	0,00	0,00	
204131	Départements - Biens mobiliers, matériel	43 851,36	0,00	0,00	0,00	
204133	Départements - Projets d'infrastructures d	8 822,77	0,00	0,00	0,00	
204182	Autres org publics - Bâtiments et installati	107 529,16	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	1 311 351,11	45 000,00	128 500,00	128 500,00	
2111	Terrains nus	83 784,93	0,00	0,00	0,00	
2112	Terrains de voirie	4 103,02	0,00	0,00	0,00	
2118	Autres terrains	6 168,14	0,00	0,00	0,00	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	7 791,28	0,00	0,00	0,00	
2128	Autres agencements et aménagements de	43 798,71	0,00	0,00	0,00	
2132	Immeubles de rapport	26 927,01	0,00	0,00	0,00	
2138	Autres constructions	2 200,00	0,00	0,00	0,00	
2151	Réseaux de voirie	629 348,74	45 000,00	55 000,00	55 000,00	
2152	Installations de voirie	141 249,75	0,00	10 000,00	10 000,00	
21531	Réseaux d'adduction d'eau	6 821,46	0,00	0,00	0,00	
21532	Réseaux d'assainissement	4 390,99	0,00	0,00	0,00	
21533	Réseaux câblés	6 556,95	0,00	0,00	0,00	
21534	Réseaux d'électrification	12 526,63	0,00	0,00	0,00	
21538	Autres réseaux	18 546,39	0,00	7 000,00	7 000,00	
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de	9 248,71	0,00	15 000,00	15 000,00	
21571	Matériel roulant - Voirie	145 484,07	0,00	0,00	0,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	18 635,34	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage te	33 847,81	0,00	0,00	0,00	
2161	Oeuvres et objets d'art	23 594,83	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	3 694,44	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	82 631,91	0,00	41 500,00	41 500,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	819 618,30	0,00	0,00	0,00	
2312	Agencements et aménagements de terrai	682 789,46	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniq	122 841,88	0,00	0,00	0,00	
2318	Autres immobilisations corporelles	13 986,96	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 11
LIBELLE : Voirie
POUR VOTE (Chapitre)

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1311	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1312	Régions	0,00	0,00
1322	Régions	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
1328	Autres	0,00	0,00
1331	Dotation d'équipement des territoires rura	0,00	0,00
1341	Dotation d'équipement des territoires rura	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-173 500,00
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 19

LIBELLE : Batiments Communaux

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		381 228,66	10 000,00	119 000,00	119 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	26 834,11	0,00	6 000,00	6 000,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	
2051	Concessions et droits similaires	26 834,11	0,00	6 000,00	6 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	353 973,95	10 000,00	113 000,00	113 000,00	
2128	Autres agencements et aménagements de	1 427,62	0,00	0,00	0,00	
21311	Hôtel de ville	11 161,84	0,00	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	29 235,09	0,00	0,00	0,00	
2132	Immeubles de rapport	773,49	0,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, amén	128 955,47	10 000,00	86 000,00	86 000,00	
2138	Autres constructions	1 911,70	0,00	0,00	0,00	
2152	Installations de voirie	542,44	0,00	0,00	0,00	
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de	5 568,34	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage te	7 086,82	0,00	0,00	0,00	
2161	Oeuvres et objets d'art	1 256,10	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatiqu	62 057,68	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	14 048,91	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	89 948,45	0,00	27 000,00	27 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	420,60	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	120,60	0,00	0,00	0,00	
2316	Restauration des collections et oeuvres d'	300,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00	
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00	
1311	Etat et établissements nationaux		0,00		0,00	
1318	Autres		0,00		0,00	
1323	Départements		0,00		0,00	
1328	Autres		0,00		0,00	
1331	Dotations d'équipement des territoires rura		0,00		0,00	
1341	Dotations d'équipement des territoires rura		0,00		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00	
RESULTAT = (c+d) - (a+b)					-129 000,00	
Excédent de financement si positif						
Besoin de financement si négatif						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 21

LIBELLE : Aménagement Scolaire

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		426 485,70	a 3 000,00	70 000,00	b 70 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	2 651,58	0,00	0,00	0,00	
2033	Frais d'insertion	210,00	0,00	0,00	0,00	
2051	Concessions et droits similaires	2 441,58	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	423 834,12	3 000,00	70 000,00	70 000,00	
21312	Bâtiments scolaires	11 384,38	0,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagements	172 980,36	0,00	60 000,00	60 000,00	
21532	Réseaux d'assainissement	2 430,39	0,00	0,00	0,00	
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de secours	602,58	0,00	0,00	0,00	
21581	libellé non renseigné	1 755,72	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	172 640,87	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	34 354,70	0,00	8 000,00	8 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	27 685,12	3 000,00	2 000,00	2 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	12 645,00	d	0,00	
13	Subventions d'investissement		12 645,00		0,00	
1317	Budget communautaire et fonds structure		0,00		0,00	
1318	Autres		0,00		0,00	
1323	Départements		12 645,00		0,00	
1331	Dotations d'équipement des territoires ruraux		0,00		0,00	
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux		0,00		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00	
RESULTAT = (c+d) - (a+b)						
Excédent de financement si positif						
Besoin de financement si négatif			-60 355,00			

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 30
LIBELLE : Achat de matériel pour les Services Techniques
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		106 792,07	^a 100,00	5 000,00	^b 5 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	106 792,07	100,00	5 000,00	5 000,00	
21571	Matériel roulant - Voirie	2 329,38	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage te	90 017,14	100,00	5 000,00	5 000,00	
2182	Matériel de transport	509,75	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	3 583,46	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	10 352,34	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1331	Dotations d'équipement des territoires rura	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-5 100,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 35
LIBELLE : Acquisition de véhicules & remorques
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		200 639,25	^a 11 000,00	40 000,00	^b 40 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	200 639,25	11 000,00	40 000,00	40 000,00	
21571	Matériel roulant - Voirie	40 084,98	11 000,00	40 000,00	40 000,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	53 429,61	0,00	0,00	0,00	
2182	Matériel de transport	102 137,34	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	4 987,32	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-51 000,00
---	--	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 45
LIBELLE : Réfection de la Voie des Dames
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		291 879,64	^a 19 400,00	8 700,00	^b 8 700,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	84 194,70	0,00	0,00	0,00	
204133	Départements - Projets d'infrastructures d	84 194,70	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	19 768,63	0,00	0,00	0,00	
2112	Terrains de voirie	13 113,41	0,00	0,00	0,00	
2151	Réseaux de voirie	1 495,00	0,00	0,00	0,00	
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de	5 160,22	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	187 916,31	19 400,00	8 700,00	8 700,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniqu	187 916,31	19 400,00	8 700,00	8 700,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 70 000,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	70 000,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	30 000,00	0,00
1323	Départements	40 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		41 900,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 56

LIBELLE : Création d'un DOJO

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		562 490,23	^a 13 900,00	8 000,00	^b 8 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	
2184	Mobilier	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	562 490,23	13 900,00	3 000,00	3 000,00	
2313	Constructions	562 490,23	13 900,00	3 000,00	3 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 281 596,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	281 596,00	0,00
1322	Régions	52 878,00	0,00
1323	Départements	96 000,00	0,00
1341	Dotation d'équipement des territoires rura	132 718,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		259 696,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 61
LIBELLE : Aménagement Monuments aux Morts
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		129 878,33 ^a	56 000,00	0,00	0,00 ^b	0,00 ^b
20	Immobilisations incorporelles	966,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	966,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	5 475,77	0,00	0,00	0,00	0,00
204133	Départements - Projets d'infrastructures d	5 475,77	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	23 000,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements d	0,00	23 000,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	123 436,56	33 000,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniqu	123 436,56	33 000,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00 ^c	0,00 ^d
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1322	Régions	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-56 000,00
---	--	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 63
LIBELLE : Acquisition de la friche Robert
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		44 356,82	^a 25 000,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	44 356,82	25 000,00	0,00	0,00	
2138	Autres constructions	44 356,82	25 000,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-25 000,00
---	--	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 64
LIBELLE : Travaux de rénovation Hôtel de Ville
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 200 000,00	184 000,00	^b 184 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	200 000,00	184 000,00	184 000,00	
2313	Constructions	0,00	200 000,00	184 000,00	184 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 82 035,00	^d 174 018,00
13	Subventions d'investissement	82 035,00	174 018,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	214 135,00
1323	Départements	32 814,00	-32 814,00
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux	49 221,00	-7 303,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-127 947,00
---	--	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 65
LIBELLE : Cimetière Columbarium et clôture
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		1 740,00	^a 10 000,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	1 740,00	10 000,00	0,00	0,00	
21316	Équipements du cimetière	1 740,00	10 000,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-10 000,00
---	--	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 66
LIBELLE : Acquisition TBI et Classes mobiles
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 50 000,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	50 000,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	50 000,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 20 000,00	^d 12 688,00
13	Subventions d'investissement	20 000,00	12 688,00
1311	Etat et établissements nationaux	0,00	12 688,00
1331	Dotations d'équipement des territoires ruraux	20 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-17 312,00
---	--	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 67

LIBELLE : Vidéo-Protection

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 30 000,00	30 000,00	^b 30 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	20 000,00
13	Subventions d'investissement		0,00		20 000,00
1311	Etat et établissements nationaux		0,00		20 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-40 000,00
---	--	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 68
LIBELLE : Parc de jeux la Barburesses
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 105 000,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	105 000,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	105 000,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 50 000,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	50 000,00	0,00
1311	Etat et établissements nationaux	15 000,00	-15 000,00
1312	Régions	35 000,00	0,00
1331	Dotation d'équipement des territoires ruraux	0,00	15 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-55 000,00
---	--	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 70

LIBELLE : Accueil des réfugiés

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	42 000,00	^b 42 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	42 000,00	42 000,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménage	0,00	0,00	42 000,00	42 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 17 500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	17 500,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	17 500,00
1322	Régions	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-24 500,00
---	--	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 71
LIBELLE : Création d'une esplanade devant l'Hôtel de Ville
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	417 500,00	^b 417 500,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	417 500,00	417 500,00	
2315	Installations, matériel et outillage technique	0,00	0,00	417 500,00	417 500,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 278 212,00
13	Subventions d'investissement	0,00	278 212,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	278 212,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-139 288,00
---	--	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 72
LIBELLE : Réfection de la rue Sauret Robert
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	236 000,00	b 236 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	236 000,00	236 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage technique	0,00	0,00	236 000,00	236 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 60 000,00
13 Subventions d'investissement		60 000,00
1321 Etat et établissements nationaux		20 000,00
1323 Départements		40 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-176 000,00
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 73
LIBELLE : Réfection des sanitaires à l'école Primaire Les Torrents
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	85 000,00	^b 85 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	85 000,00	85 000,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagements	0,00	0,00	85 000,00	85 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 56 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	56 000,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	56 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-29 000,00
---	--	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 74
LIBELLE : Réfection des façades des écoles
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	170 000,00	^b 170 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	170 000,00	170 000,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagements	0,00	0,00	170 000,00	170 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	113 000,00
13	Subventions d'investissement		0,00		113 000,00
1321	Etat et établissements nationaux		0,00		113 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-57 000,00
---	--	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 75

LIBELLE : Etudes TEPCV et Habitat

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	36 000,00	^b 36 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	36 000,00	36 000,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	36 000,00	36 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 12 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	12 000,00
1312	Régions	0,00	4 500,00
1318	Autres	0,00	7 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-24 000,00
---	--	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 76

LIBELLE : Achat d'une maison pour l'extension du Marché

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	35 000,00	^b 35 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	
2138	Autres constructions	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-35 000,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 77

LIBELLE : Tribune du Stade

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	48 000,00	^b 48 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	48 000,00	48 000,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménage	0,00	0,00	48 000,00	48 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 29 000,00
13	Subventions d'investissement		29 000,00
1321	Etat et établissements nationaux		29 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-19 000,00
---	--	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ^o publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains,	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	338 469,77	337 000,00	30 000,00	340 000,00	93 000,00	77 500,00	257 965,00	0,00	5 000,00	1 540 200,00	35 000,00	3 054 134,77
Equipements municipaux (2)		337 000,00	30 000,00	340 000,00	93 000,00	77 500,00	0,00	0,00	5 000,00	820 200,00	35 000,00	1 737 700,00
Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	257 965,00	0,00	0,00	0,00	0,00	257 965,00
Opérations financières	338 469,77											338 469,77
Dépenses d'ordre	100 000,00											100 000,00
Total dépenses de l'exercice	438 469,77	428 451,00	31 283,00	366 329,00	97 262,00	85 429,00	258 621,00	0,00	5 000,00	2 004 790,00	35 000,00	3 750 634,77
RAR N-1 et reports	153 989,23	234 600,00	30 000,00	53 000,00	0,00	118 900,00	0,00	0,00	0,00	145 400,00	0,00	735 889,23
Total cumulé dépenses d'investissement	592 459,00	663 051,00	61 283,00	419 329,00	97 262,00	204 329,00	258 621,00	0,00	5 000,00	2 150 190,00	35 000,00	4 486 524,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	1 844 902,00	236 983,00	33 800,00	241 219,00	19 328,00	50 905,00	1 688,00	0,00	0,00	1 311 143,00	192,00	3 740 248,00
RAR N-1 et reports	230 000,00	82 035,00	0,00	32 645,00	0,00	331 596,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00	0,00	746 276,00
Total cumulé recettes d'investissement	2 074 902,00	319 018,00	33 800,00	273 864,00	19 328,00	382 501,00	1 688,00	0,00	88,00	1 381 143,00	192,00	4 486 524,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	913 067,00	1 844 457,00	337 167,00	770 113,00	365 676,00	649 554,00	253 890,00	0,00	5 063,00	1 025 656,00	54 517,00	6 219 160,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	913 067,00	1 844 457,00	337 167,00	770 113,00	365 676,00	649 554,00	253 890,00	0,00	5 063,00	1 025 656,00	54 517,00	6 219 160,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	5 331 820,00	363 331,00	28 207,00	125 045,00	68 685,00	130 295,00	17 656,00	0,00	3 285,00	140 872,00	9 964,00	6 219 160,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes de fonctionnement	5 331 820,00	363 331,00	28 207,00	125 045,00	68 685,00	130 295,00	17 656,00	0,00	3 285,00	140 872,00	9 964,00	6 219 160,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ^{rs} publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	--	---	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		592 459,00	663 061,00	61 283,00	419 329,00	97 262,00	204 329,00	258 621,00	0,00	5 000,00	2 150 190,00	35 000,00	4 486 524,00
Dépenses réelles		492 459,00	571 600,00	60 000,00	393 000,00	93 000,00	196 400,00	257 965,00	0,00	5 000,00	1 685 600,00	35 000,00	3 790 024,00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement rep	163 989,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	163 989,23
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	163 989,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	163 989,23
020	Dépenses imprévues (investissement)	72 017,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 017,77
020	Dépenses imprévues (investissement)	72 017,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 017,77
16	Emprunts et dettes assimilées	266 452,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	266 452,00
1641	Emprunts en euros	266 452,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	266 452,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	257 965,00	0,00	0,00	0,00	0,00	257 965,00
2041642	SPIC - Bâtiments et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	257 965,00	0,00	0,00	0,00	0,00	257 965,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	720 000,00	0,00	720 000,00
2764	Créances sur des particuliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	720 000,00	0,00	720 000,00
Opérations d'équipement		0,00	571 600,00	60 000,00	393 000,00	93 000,00	196 400,00	0,00	0,00	5 000,00	965 600,00	35 000,00	2 319 600,00
	10 Marché Installation de chauffages	0,00	48 500,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78 500,00
	11 Voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00	0,00	0,00	0,00	167 000,00	0,00	173 500,00
	19 Batiments Communaux	0,00	31 000,00	0,00	15 000,00	78 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	129 000,00
	21 Aménagement Scolaire	0,00	0,00	0,00	73 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	73 000,00
	30 Achat de matériel pour les Services Techniques	0,00	5 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 100,00
	35 Acquisition de véhicules & remorques	0,00	51 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 000,00
	45 Réfection de la Voie des Dames	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 100,00	0,00	28 100,00
	56 Création d'un DOJO	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 900,00
	61 Aménagement Monuments aux Morts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 000,00	0,00	56 000,00
	63 Acquisition de la friche Robert	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
	64 Travaux de rénovation Hôtel de Ville	0,00	384 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	384 000,00
	65 Cimetière Columbarium et clôture	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
	66 Acquisition TBI et Classes mobiles	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
	67 Vidéo-Protection	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
	68 Parc de jeux la Barburessse	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 000,00
	70 Accueil des réfugiés	0,00	42 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 000,00
	71 Création d'une esplanade devant l'Hôtel de Ville	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	417 500,00	0,00	417 500,00
	72 Réfection de la rue Sauret Robert	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	236 000,00	0,00	236 000,00
	73 Réfection des sanitaires à l'école Primaire Les Torr	0,00	0,00	0,00	85 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 000,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ^o publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
	74 Réfection des façades des écoles	0,00	0,00	0,00	170 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00
	75 Etudes TEPCV et Habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 000,00	0,00	36 000,00
	76 Achat d'une maison pour l'extension du Marché	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00
	77 Tribune du Stade	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 000,00
	Dépenses d'ordre	100 000,00	91 451,00	1 283,00	26 329,00	4 262,00	7 929,00	656,00	0,00	0,00	464 590,00	0,00	696 500,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	91 451,00	1 283,00	26 329,00	4 262,00	7 929,00	656,00	0,00	0,00	97 090,00	0,00	229 000,00
13911	Etat et établissements nationaux	0,00	283,00	1 283,00	0,00	0,00	1 256,00	0,00	0,00	0,00	8 818,00	0,00	11 640,00
13912	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	956,00	5 263,00	0,00	0,00	0,00	4 239,00	0,00	10 458,00
13913	Départements	0,00	275,00	0,00	0,00	0,00	912,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 187,00
13917	Budget communautaire	0,00	0,00	0,00	15 346,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 033,00	0,00	19 379,00
13918	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	3 306,00	211,00	656,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 173,00
13931	Dotations d'équipement des territoires ruraux	0,00	893,00	0,00	10 983,00	0,00	287,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 163,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
2135	Installat ^o générales, agencements, aménagements des c	0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00
041	Opérations patrimoniales	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	367 500,00	0,00	467 500,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	108 000,00	0,00	108 000,00
1322	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	102 500,00	0,00	102 500,00
1327	Budget communautaire et fonds structurels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	157 000,00	0,00	157 000,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
2182	Matériel de transport	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
RECETTES													
Total recettes d'investissement		2 074 902,00	319 018,00	33 800,00	273 864,00	19 328,00	382 501,00	1 686,00	0,00	88,00	1 381 143,00	192,00	4 486 524,00
Recettes réelles		1 772 794,00	273 653,00	20 000,00	214 333,00	0,00	380 596,00	0,00	0,00	0,00	898 748,00	0,00	3 540 024,00
024	Produits de cessions	240 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	240 000,00
024	Produits de cessions	240 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	240 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	832 794,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	832 794,00
10222	F.C.T.V.A.	169 999,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	169 999,91
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	662 794,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	662 794,09
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	478 536,00	0,00	478 536,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	293 422,00	0,00	293 422,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
1322	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	116 623,00	0,00	116 623,00
1323	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 491,00	0,00	68 491,00
16	Emprunts et dettes assimilées	700 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700 000,00
1641	Emprunts en euros	700 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700 000,00
	Opérations d'équipement	0,00	273 553,00	20 000,00	214 333,00	0,00	360 596,00	0,00	0,00	0,00	420 212,00	0,00	1 288 694,00
	21 Aménagement Scolaire	0,00	0,00	0,00	12 645,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 645,00
	45 Réfection de la Voie des Dames	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00	0,00	70 000,00
	56 Création d'un DOJO	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	281 596,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	281 596,00
	64 Travaux de rénovation Hôtel de Ville	0,00	256 053,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	256 053,00
	66 Acquisition TBI et Classes mobiles	0,00	0,00	0,00	32 688,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 688,00
	67 Vidéo-Protection	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
	68 Parc de jeux la Barburessa	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
	70 Accueil des réfugiés	0,00	17 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 500,00
	71 Création d'une esplanade devant l'Hôtel de Ville	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	278 212,00	0,00	278 212,00
	72 Réfection de la rue Sauret Robert	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	60 000,00
	73 Réfection des sanitaires à l'école Primaire Les Torr	0,00	0,00	0,00	56 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 000,00
	74 Réfection des façades des écoles	0,00	0,00	0,00	113 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	113 000,00
	75 Etudes TEPCV et Habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	12 000,00
	77 Tribune du Stade	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 000,00
	Recettes d'ordre	302 108,00	45 465,00	13 800,00	59 531,00	19 328,00	21 905,00	1 688,00	0,00	88,00	482 395,00	192,00	946 500,00
021	Virement de la section de fonctionnement	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 108,00	45 465,00	13 800,00	59 531,00	19 328,00	21 905,00	1 688,00	0,00	88,00	114 895,00	192,00	279 000,00
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation c	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 860,00	0,00	7 860,00
28031	Amortissements des frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 529,00	0,00	12 529,00
2804131	Départements - Biens mobiliers, matériel et études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	365,00	0,00	365,00
2804133	Départements - Projets d'infrastructures d'intérêt nationa	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 379,00	0,00	13 379,00
2804182	Autres org publics - Bâtiments et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 168,00	0,00	7 168,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	3 774,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 092,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 866,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6,00	0,00	0,00	0,00	863,00	0,00	869,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	344,00	2 940,00	0,00	761,00	0,00	10 086,00	0,00	0,00	88,00	2 221,00	0,00	16 440,00
281312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00	3 560,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 560,00
281316	Equipements du cimetière	0,00	1 152,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 152,00
281318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 470,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 470,00
28132	Immeubles de rapport	0,00	4 922,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 883,00	0,00	22 805,00
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des cc	281,00	5 529,00	0,00	463,00	2 005,00	2 436,00	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 764,00

BOHAIN EN VERMANDOIS - 02 - Budget Communal

BP

2016

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
28138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	220,00	0,00	220,00
28151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4,00	0,00	4,00
28152	Installations de voirie	0,00	36,00	6,00	258,00	107,00	43,00	0,00	0,00	0,00	15 484,00	0,00	15 934,00
281532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00	122,00	0,00	0,00	128,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250,00
281533	Réseaux câblés	0,00	277,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	277,00
281534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	177,00	0,00	0,00	117,00	0,00	294,00
281538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	12,00	948,00	0,00	0,00	0,00	282,00	0,00	1 242,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	0,00	417,00	10 693,00	130,00	316,00	115,00	0,00	0,00	0,00	1 428,00	12,00	13 111,00
281571	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 889,00	0,00	6 889,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 675,00	0,00	13 675,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	181,00	5 197,00	0,00	91,00	1 332,00	2 012,00	0,00	0,00	0,00	4 564,00	97,00	13 474,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	194,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	194,00
28182	Matériel de transport	0,00	2 473,00	2 854,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 127,00	0,00	7 454,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	11 023,00	0,00	40 563,00	65,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 652,00
28184	Mobilier	492,00	1 788,00	0,00	8 394,00	2 154,00	491,00	227,00	0,00	0,00	336,00	0,00	13 882,00
28188	Autres immobilisations corporelles	810,00	5 937,00	247,00	5 189,00	13 143,00	4 298,00	13,00	0,00	0,00	7 501,00	83,00	37 221,00
041	Opérations patrimoniales	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	367 500,00	0,00	467 500,00
1311	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	108 000,00	0,00	108 000,00
1312	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	102 500,00	0,00	102 500,00
1317	Budget communautaire et fonds structurels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	157 000,00	0,00	157 000,00
2135	Installat* générales, agencements, aménagements des c	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		913 067,00	1 844 457,00	337 167,00	770 113,00	365 676,00	649 554,00	253 890,00	0,00	5 063,00	1 025 656,00	54 517,00	6 219 160,00
Dépenses réelles		710 959,00	1 798 992,00	323 367,00	710 582,00	346 348,00	627 649,00	252 202,00	0,00	4 975,00	910 761,00	54 325,00	5 740 160,00
011	Charges à caractère général	198 401,00	359 082,00	5 683,00	254 131,00	121 231,00	183 345,00	11 784,00	0,00	4 975,00	249 243,00	13 825,00	1 401 700,00
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à am	17 145,00	3 246,00	0,00	56 548,00	1 025,00	63 731,00	13,00	0,00	0,00	38 271,00	21,00	180 000,00
60611	Eau et assainissement	0,00	7 350,00	242,00	5 892,00	3 048,00	6 489,00	6 459,00	0,00	0,00	270,00	250,00	30 000,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	41 869,00	84,00	17 824,00	16 893,00	27 331,00	315,00	0,00	0,00	59 414,00	6 270,00	170 000,00
60621	Combustibles	6 358,00	36 150,00	0,00	42 042,00	19 730,00	32 295,00	1 963,00	0,00	0,00	0,00	1 462,00	140 000,00
60622	Carburants	4 789,00	4 847,00	206,00	0,00	0,00	238,00	0,00	0,00	0,00	19 920,00	0,00	30 000,00
60623	Alimentation	49,00	609,00	0,00	509,00	333,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
60624	Produits de traitement	2 197,00	2 518,00	0,00	0,00	0,00	1 632,00	0,00	0,00	0,00	3 653,00	0,00	10 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	236,00	2 257,00	0,00	316,00	55,00	888,00	0,00	0,00	0,00	16 248,00	0,00	20 000,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ^o publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
60631	Fournitures d'entretien	1 583,00	11 328,00	0,00	875,00	54,00	1 098,00	0,00	0,00	0,00	62,00	0,00	15 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	27 374,00	29 937,00	1 218,00	55 227,00	6 345,00	16 932,00	466,00	0,00	165,00	31 888,00	448,00	170 000,00
60633	Fournitures de voirie	9 608,00	48,00	407,00	0,00	19,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 918,00	0,00	45 000,00
60636	Vêtements de travail	1 657,00	7 416,00	256,00	30,00	0,00	130,00	0,00	0,00	0,00	511,00	0,00	10 000,00
6064	Fournitures administratives	2 646,00	5 678,00	290,00	321,00	878,00	0,00	105,00	0,00	0,00	82,00	0,00	10 000,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèq	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	0,00	32 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 000,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	607,00	0,00	0,00	3 793,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	4 500,00
611	Contrats de prestations de services	4 359,00	0,00	341,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6135	Locations mobilières	100,00	13 404,00	0,00	2 238,00	250,00	74,00	0,00	0,00	0,00	3 934,00	0,00	20 000,00
61521	Terrains	739,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 261,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	6 079,00	16 873,00	0,00	13 150,00	7 651,00	13 839,00	749,00	0,00	301,00	0,00	1 358,00	60 000,00
615231	Entretien et réparations voiries	1 478,00	571,00	0,00	1 097,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 854,00	0,00	10 000,00
61551	Matériel roulant	3 389,00	1 402,00	55,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 154,00	0,00	10 000,00
61558	Autres biens mobiliers	486,00	386,00	0,00	604,00	339,00	8 051,00	0,00	0,00	0,00	134,00	0,00	10 000,00
6156	Maintenance	1 320,00	22 240,00	1 095,00	3 669,00	7 788,00	2 811,00	222,00	0,00	0,00	592,00	263,00	40 000,00
6161	Assurance multirisques	0,00	10 806,00	0,00	4 813,00	1 644,00	3 856,00	186,00	0,00	2 463,00	451,00	337,00	24 556,00
6168	Autres primes d'assurance	7 294,00	3 300,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 550,00	0,00	15 444,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	1 000,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 600,00	0,00	5 000,00
6182	Documentation générale et technique	1 048,00	765,00	35,00	0,00	152,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	2 717,00	1 205,00	0,00	80,00	40,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 958,00	0,00	8 000,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	1 390,00	220,00	25,00	305,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110,00	50,00	2 100,00
6226	Honoraires	514,00	5 371,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 115,00	0,00	9 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	5 000,00
6228	Divers	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6231	Annonces et insertions	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	6 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	3 611,00	58 842,00	0,00	0,00	8 612,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 935,00	73 000,00
6236	Catalogues et imprimés	401,00	578,00	0,00	334,00	1 777,00	0,00	0,00	0,00	0,00	763,00	147,00	4 000,00
6237	Publications	0,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
6238	Divers	2 265,00	1 792,00	0,00	0,00	943,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6247	Transports collectifs	1 111,00	0,00	0,00	11 385,00	504,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
6256	Missions	1 163,00	340,00	0,00	0,00	262,00	0,00	180,00	0,00	0,00	55,00	0,00	2 000,00
6257	Réceptions	3 300,00	10 200,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	15 000,00
6261	Frais d'affranchissement	840,00	9 578,00	41,00	610,00	3 183,00	265,00	158,00	0,00	0,00	1 325,00	0,00	16 000,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ^o publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6262	Frais de télécommunications	748,00	15 995,00	893,00	3 242,00	3 834,00	1 150,00	968,00	0,00	0,00	1 170,00	0,00	28 000,00
627	Services bancaires et assimilés	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)	39 564,00	3 436,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
6284	Redevances pour services rendus	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
63512	Taxes foncières	15 233,00	14 248,00	0,00	0,00	274,00	274,00	0,00	0,00	2 046,00	2 141,00	784,00	35 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6358	Autres droits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	500,00
637	Autres impôts, taxes, ... (autres organismes)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	190 893,00	1 249 507,00	73 684,00	446 259,00	226 117,00	78 304,00	13 918,00	0,00	0,00	661 418,00	10 500,00	2 949 600,00
6218	Autre personnel extérieur	3 895,00	0,00	0,00	2 187,00	0,00	0,00	13 918,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	679,00	3 982,00	203,00	1 332,00	640,00	230,00	0,00	0,00	0,00	1 905,00	29,00	9 000,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	348,00	10 204,00	770,00	5 041,00	2 425,00	870,00	0,00	0,00	0,00	7 235,00	107,00	27 000,00
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	910,00	2 467,00	122,00	801,00	384,00	138,00	0,00	0,00	0,00	1 161,00	17,00	6 000,00
64111	Rémunération principale	15 649,00	464 175,00	41 759,00	234 288,00	99 079,00	45 425,00	0,00	0,00	0,00	274 124,00	5 501,00	1 180 000,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	2 455,00	13 343,00	877,00	2 174,00	4 667,00	877,00	0,00	0,00	0,00	7 495,00	112,00	32 000,00
64118	Autres indemnités	6 337,00	125 348,00	8 691,00	41 119,00	24 197,00	5 834,00	0,00	0,00	0,00	46 710,00	1 764,00	260 000,00
64131	Rémunérations	38 872,00	21 424,00	0,00	24 690,00	28 307,00	539,00	0,00	0,00	0,00	116 168,00	0,00	230 000,00
64136	Indemnités de préavis et de licenciement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
64162	Emplois d'avenir	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	170 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	10 007,00	86 875,00	6 786,00	53 381,00	25 179,00	7 724,00	0,00	0,00	0,00	79 108,00	940,00	270 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	5 000,00	152 985,00	13 033,00	64 831,00	32 131,00	14 066,00	0,00	0,00	0,00	86 187,00	1 767,00	370 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	3 671,00	20 374,00	0,00	1 585,00	1 819,00	35,00	0,00	0,00	0,00	7 516,00	0,00	35 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	94 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	94 000,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	75,00	1 918,00	167,00	802,00	393,00	182,00	0,00	0,00	0,00	1 040,00	23,00	4 600,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	3 289,00	148,00	60,00	175,00	0,00	0,00	0,00	0,00	328,00	0,00	4 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	557,00	8 614,00	480,00	4 185,00	1 947,00	944,00	0,00	0,00	0,00	6 177,00	96,00	23 000,00
6488	Autres charges	8 438,00	14 509,00	648,00	9 783,00	3 774,00	1 440,00	0,00	0,00	0,00	11 264,00	144,00	50 000,00
65	Autres charges de gestion courante	141 607,00	189 000,00	244 000,00	3 393,00	0,00	366 000,00	226 500,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	1 200 500,00
6531	Indemnités	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
6532	Frais de mission	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
6535	Formation	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ^o publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6553	Service d'incendie	0,00	0,00	244 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	244 000,00
65548	Autres contributions	125 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	326 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	451 000,00
657362	CCAS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00
657364	SPIC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 500,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autr	6 607,00	70 000,00	0,00	3 393,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	150 000,00
658	Charges diverses de la gestion courante	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
66	Charges financières	173 360,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	173 360,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	170 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-6 488,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-6 488,00
6618	Intérêts des autres dettes	9 848,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 848,00
67	Charges exceptionnelles	6 698,00	1 403,00	0,00	6 799,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	15 000,00
6714	Bourses et prix	2 365,00	903,00	0,00	2 632,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	6 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestio	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 333,00	500,00	0,00	4 167,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
6745	Subventions aux personnes de droit privé	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
	Dépenses d'ordre	202 108,00	45 465,00	13 800,00	59 531,00	19 328,00	21 905,00	1 688,00	0,00	88,00	114 895,00	192,00	479 000,00
023	Virement à la section d'investissement	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
023	Virement à la section d'investissement	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 108,00	45 465,00	13 800,00	59 531,00	19 328,00	21 905,00	1 688,00	0,00	88,00	114 895,00	192,00	279 000,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corpore	2 108,00	45 465,00	13 800,00	59 531,00	19 328,00	21 905,00	1 688,00	0,00	88,00	114 895,00	192,00	279 000,00

RECETTES

Total recettes de fonctionnement		5 331 820,00	363 331,00	28 207,00	125 045,00	68 685,00	130 295,00	17 656,00	0,00	3 285,00	140 872,00	9 964,00	6 219 160,00
Recettes réelles		5 331 820,00	271 880,00	26 924,00	98 716,00	64 423,00	122 366,00	17 000,00	0,00	3 285,00	43 782,00	9 964,00	5 990 160,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	25 000,00	5 000,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	0,00	25 000,00	5 000,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	13 995,00	14 475,00	920,00	62 250,00	47 947,00	3 300,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	213,00	160 100,00
70312	Redevances funéraires	4,00	2 076,00	920,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	0,00	11 791,00	0,00	0,00	43 209,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
70688	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00	38 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 000,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	991,00	558,00	0,00	0,00	4 238,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	213,00	8 000,00
70878	par d'autres redevables	0,00	0,00	0,00	24 250,00	450,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et ven	0,00	50,00	0,00	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
73	Impôts et taxes	3 274 555,00	0,00	0,00	0,00	321,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 679,00	3 284 555,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 995 183,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 995 183,00
7321	Attribution de compensation	1 051 477,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 051 477,00
7322	Dotation de solidarité communautaire	12 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 800,00
7323	F.N.G.I.R.	4 995,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 995,00
7325	Fonds de péréquation ressources intercommunales et cc	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
7336	Droits de place	0,00	0,00	0,00	0,00	321,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	321,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 679,00	109 679,00
7368	Taxe locale sur la publicité extérieure	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
74	Dotations, subventions et participations	2 024 914,00	205 000,00	0,00	22 940,00	1 500,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 150,00	0,00	2 294 504,00
7411	Dotation forfaitaire	785 135,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	785 135,00
74121	Dotation de solidarité rurale	422 183,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	422 183,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	353 903,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	353 903,00
74127	Dotation nationale de péréquation	175 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	175 350,00
74718	Autres	0,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
7472	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
7473	Départements	6 910,00	0,00	0,00	22 940,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 850,00
748314	Dotation unique compensations spécifiques taxe profess	16 132,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00	0,00	16 282,00
74832	Attribution du Fonds départemental de la taxe profession	75 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 000,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes	19 131,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 131,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'	171 170,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	171 170,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	40 000,00
75	Autres produits de gestion courante	8 355,00	51 405,00	1 004,00	8 526,00	4 655,00	9 066,00	0,00	0,00	3 285,00	23 632,00	72,00	110 000,00
752	Revenus des immeubles	8 355,00	25 863,00	0,00	3 633,00	2 718,00	8 346,00	0,00	0,00	3 285,00	18 000,00	0,00	70 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	25 742,00	1 004,00	4 893,00	1 937,00	720,00	0,00	0,00	0,00	5 632,00	72,00	40 000,00
76	Produits financiers	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
764	Revenus des valeurs mobilières de placement	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	101 000,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
778B	Produits exceptionnels divers	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
	Recettes d'ordre	0,00	91 451,00	1 283,00	26 329,00	4 262,00	7 929,00	656,00	0,00	0,00	97 090,00	0,00	229 000,00
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	0,00	91 451,00	1 283,00	26 329,00	4 262,00	7 929,00	656,00	0,00	0,00	97 090,00	0,00	229 000,00
722	Immobilisations corporelles	0,00	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00	0,00	170 000,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées	0,00	1 451,00	1 283,00	26 329,00	4 262,00	7 929,00	656,00	0,00	0,00	17 090,00	0,00	59 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	913 067,00	1 844 457,00	2 757 524,00
Dépenses de l'exercice	913 067,00	1 844 457,00	2 757 524,00
011 Charges à caractère général	198 401,00	359 082,00	557 483,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	190 893,00	1 249 507,00	1 440 400,00
023 Virement à la section d'investissement	200 000,00	0,00	200 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 108,00	45 465,00	47 573,00
65 Autres charges de gestion courante	141 607,00	189 000,00	330 607,00
66 Charges financières	173 360,00	0,00	173 360,00
67 Charges exceptionnelles	6 698,00	1 403,00	8 101,00
RECETTES TOTALES (2)	5 331 820,00	363 331,00	5 695 151,00
Recettes de l'exercice	5 331 820,00	363 331,00	5 695 151,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	91 451,00	91 451,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	13 995,00	14 475,00	28 470,00
73 Impôts et taxes	3 274 555,00	0,00	3 274 555,00
74 Dotations, subventions et participations	2 024 914,00	205 000,00	2 229 914,00
75 Autres produits de gestion courante	8 355,00	51 405,00	59 760,00
76 Produits financiers	1,00	0,00	1,00
77 Produits exceptionnels	10 000,00	1 000,00	11 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

Sous-fonction 02

CHAPITRES	Sous-fonction 02					
	020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'Etat	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux associations (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres
DEPENSES TOTALES (2)	1 642 143,00	6 729,00	4 795,00	84 066,00	71 115,00	35 609,00
Dépenses de l'exercice	1 642 143,00	6 729,00	4 795,00	84 066,00	71 115,00	35 609,00
011 Charges à caractère général	262 604,00	4 342,00	815,00	81 941,00	768,00	8 612,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	1 221 835,00	0,00	3 695,00	0,00	0,00	23 977,00
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	40 204,00	387,00	285,00	1 222,00	347,00	3 020,00
65 Autres charges de gestion courante	117 000,00	2 000,00	0,00	0,00	70 000,00	0,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67 Charges exceptionnelles	500,00	0,00	0,00	903,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	348 278,00	0,00	319,00	11 791,00	0,00	2 943,00
Recettes de l'exercice	348 278,00	0,00	319,00	11 791,00	0,00	2 943,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	90 481,00	0,00	283,00	0,00	0,00	687,00
70 Produits des services, du domaine et	608,00	0,00	0,00	11 791,00	0,00	2 076,00
73 Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74 Dotations, subventions et participation	205 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75 Autres produits de gestion courante	51 189,00	0,00	36,00	0,00	0,00	180,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77 Produits exceptionnels	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 1 Sécurité et salubrité publiques

CHAPITRES (1)	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES TOTALES (2)	337 146,00	21,00	337 167,00
Dépenses de l'exercice	337 146,00	21,00	337 167,00
011 Charges à caractère général	5 683,00	0,00	5 683,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	73 684,00	0,00	73 684,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 779,00	21,00	13 800,00
65 Autres charges de gestion courante	244 000,00	0,00	244 000,00
RECETTES TOTALES (2)	28 207,00	0,00	28 207,00
Recettes de l'exercice	28 207,00	0,00	28 207,00
013 Atténuations de charges	25 000,00	0,00	25 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 283,00	0,00	1 283,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	920,00	0,00	920,00
75 Autres produits de gestion courante	1 004,00	0,00	1 004,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 11		
	110 Services communs	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours
CHAPITRES			
DEPENSES TOTALES (2)	341,00	90 217,00	246 588,00
Dépenses de l'exercice	341,00	90 217,00	246 588,00
011 Charges à caractère général	341,00	3 602,00	1 740,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	73 684,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	12 931,00	848,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	244 000,00
RECETTES TOTALES (2)	680,00	27 527,00	0,00
Recettes de l'exercice	680,00	27 527,00	0,00
013 Atténuations de charges	0,00	25 000,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	1 283,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	920,00	0,00
75 Autres produits de gestion courante	680,00	324,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES (1)	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES TOTALES (2)	459 269,00	2 812,00	308 032,00	770 113,00
Dépenses de l'exercice	459 269,00	2 812,00	308 032,00	770 113,00
011 Charges à caractère général	197 816,00	0,00	56 315,00	254 131,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	196 564,00	2 212,00	247 483,00	446 259,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	55 297,00	0,00	4 234,00	59 531,00
65 Autres charges de gestion courante	2 793,00	600,00	0,00	3 393,00
67 Charges exceptionnelles	6 799,00	0,00	0,00	6 799,00
RECETTES TOTALES (2)	78 719,00	5 688,00	40 638,00	125 045,00
Recettes de l'exercice	78 719,00	5 688,00	40 638,00	125 045,00
013 Atténuations de charges	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	26 329,00	0,00	0,00	26 329,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	24 250,00	0,00	38 000,00	62 250,00
74 Dotations, subventions et participations	20 885,00	2 055,00	0,00	22 940,00
75 Autres produits de gestion courante	2 255,00	3 633,00	2 638,00	8 526,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 21		Sous-fonction 25
	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	251 Hébergement et restauration scolaire
CHAPITRES			
DEPENSES TOTALES (2)	209 468,00	249 801,00	308 032,00
Dépenses de l'exercice	209 468,00	249 801,00	308 032,00
011 Charges à caractère général	54 844,00	142 972,00	56 315,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	143 761,00	52 803,00	247 483,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 530,00	47 767,00	4 234,00
65 Autres charges de gestion courante	1 018,00	1 775,00	0,00
67 Charges exceptionnelles	2 315,00	4 484,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	17 585,00	61 134,00	40 638,00
Recettes de l'exercice	17 585,00	61 134,00	40 638,00
013 Atténuations de charges	0,00	5 000,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

	Sous-fonction 21		Sous-fonction 25
	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	251 Hébergement et restauration scolaire
042 Opérations d'ordre de transfert entre	70,00	28 259,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et	9 250,00	15 000,00	38 000,00
74 Dotations, subventions et participation	6 523,00	14 362,00	0,00
75 Autres produits de gestion courante	1 742,00	513,00	2 638,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES (1)	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des	33 Action culturelle	Total
DEPENSES TOTALES (2)	187 667,00	66 811,00	111 198,00	365 676,00
Dépenses de l'exercice	187 667,00	66 811,00	111 198,00	365 676,00
011 Charges à caractère général	79 790,00	9 580,00	31 861,00	121 231,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	92 826,00	57 014,00	75 277,00	225 117,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 051,00	217,00	4 060,00	19 328,00
RÉCETTES TOTALES (2)	52 128,00	1 007,00	15 550,00	68 685,00
Recettes de l'exercice	52 128,00	1 007,00	15 550,00	68 685,00
013 Atténuations de charges	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 262,00	0,00	0,00	4 262,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	34 738,00	560,00	12 649,00	47 947,00
73 Impôts et taxes	0,00	0,00	321,00	321,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00
75 Autres produits de gestion courante	3 128,00	447,00	1 080,00	4 655,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 31		Sous-fonction 32
	312 Arts plastiques et autres activités artistiques	314 Cinémas et autres salles de spectacles.	321 Bibliothèques et médiathèques
CHAPITRES			
DEPENSES TOTALES (2)	24 030,00	163 637,00	66 811,00
Dépenses de l'exercice	24 030,00	163 637,00	66 811,00
011 Charges à caractère général	22 347,00	57 443,00	9 580,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	92 826,00	57 014,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 683,00	13 368,00	217,00
RÉCETTES TOTALES (2)	0,00	52 128,00	1 007,00
Recettes de l'exercice	0,00	52 128,00	1 007,00
013 Atténuations de charges	0,00	10 000,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	4 262,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	34 738,00	560,00
73 Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

	Sous-fonction 31		Sous-fonction 32
	312 Arts plastiques et autres activités artistiques	314 Cinémas et autres salles de spectacles.	321 Bibliothèques et médiathèques
74 Dotations, subventions et participation	0,00	0,00	0,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	3 128,00	447,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES TOTALES (2)	532 563,00	116 991,00	649 554,00
Dépenses de l'exercice	532 563,00	116 991,00	649 554,00
011 Charges à caractère général	116 306,00	67 039,00	183 345,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	78 304,00	0,00	78 304,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 953,00	9 952,00	21 905,00
65 Autres charges de gestion courante	326 000,00	40 000,00	366 000,00
RECETTES TOTALES (2)	30 354,00	99 941,00	130 295,00
Recettes de l'exercice	30 354,00	99 941,00	130 295,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	988,00	6 941,00	7 929,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	300,00	3 000,00	3 300,00
74 Dotations, subventions et participations	20 000,00	0,00	20 000,00
75 Autres produits de gestion courante	9 066,00	0,00	9 066,00
77 Produits exceptionnels	0,00	90 000,00	90 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 41				Sous-fonction 42	
	411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes
CHAPITRES						
DEPENSES TOTALES (2)	105 091,00	99 655,00	326 265,00	1 552,00	43 731,00	73 260,00
Dépenses de l'exercice	105 091,00	99 655,00	326 265,00	1 552,00	43 731,00	73 260,00
011 Charges à caractère général	63 907,00	51 447,00	265,00	687,00	3 703,00	63 336,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	36 357,00	41 947,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 827,00	6 261,00	0,00	865,00	28,00	9 924,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	326 000,00	0,00	40 000,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	1 473,00	8 881,00	20 000,00	0,00	3 000,00	96 941,00
Recettes de l'exercice	1 473,00	8 881,00	20 000,00	0,00	3 000,00	96 941,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	63,00	925,00	0,00	0,00	0,00	6 941,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	300,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi qu'à des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

	Sous-fonction 41				Sous-fonction 42	
	411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes
75 Autres produits de gestion courante	1 110,00	7 956,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77 Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 5 Interventions sociales et santé

CHAPITRES (1)	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES TOTALES (2)	46 500,00	207 390,00	253 890,00
Dépenses de l'exercice	46 500,00	207 390,00	253 890,00
011 Charges à caractère général	0,00	11 784,00	11 784,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	13 918,00	13 918,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	1 688,00	1 688,00
65 Autres charges de gestion courante	46 500,00	180 000,00	226 500,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	17 656,00	17 656,00
Recettes de l'exercice	0,00	17 656,00	17 656,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	656,00	656,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	17 000,00	17 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 51	Sous-fonction 52		
	511 Dispensaires et autres établissements sanitaires	520 Services communs	522 Actions en faveur de l'enfance et de l'adolescence	524 Autres services
CHAPITRES				
DEPENSES TOTALES (2)	46 500,00	180 000,00	20 208,00	7 182,00
Dépenses de l'exercice	46 500,00	180 000,00	20 208,00	7 182,00
011 Charges à caractère général	0,00	0,00	4 907,00	6 877,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	13 918,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	1 383,00	305,00
65 Autres charges de gestion courante	46 500,00	180 000,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	0,00	17 656,00	0,00
Recettes de l'exercice	0,00	0,00	17 656,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	656,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	17 000,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 7 Logement

CHAPITRES (1)	71 Parc privé de la ville	Total
DEPENSES TOTALES (2)	5 063,00	5 063,00
Dépenses de l'exercice	5 063,00	5 063,00
011 Charges à caractère général	4 975,00	4 975,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	88,00	88,00
RECETTES TOTALES (2)	3 285,00	3 285,00
Recettes de l'exercice	3 285,00	3 285,00
75 Autres produits de gestion courante	3 285,00	3 285,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81	82	Total
	Services urbains	Aménagement urbain	
DEPENSES TOTALES (2)	214 890,00	810 766,00	1 025 656,00
Dépenses de l'exercice	214 890,00	810 766,00	1 025 656,00
011 Charges à caractère général	80 282,00	168 961,00	249 243,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	125 862,00	535 556,00	661 418,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 746,00	106 149,00	114 895,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	100,00	100,00
RECETTES TOTALES (2)	1 251,00	139 621,00	140 872,00
Recettes de l'exercice	1 251,00	139 621,00	140 872,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	97 090,00	97 090,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	20 150,00	20 150,00
75 Autres produits de gestion courante	1 251,00	22 381,00	23 632,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81		Sous-fonction 82			
	813 Propreté urbaine	814 Éclairage public	821 Équipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain
CHAPITRES						
DEPENSES TOTALES (2)	141 581,00	73 309,00	450 612,00	3 780,00	266 527,00	89 847,00
Dépenses de l'exercice	141 581,00	73 309,00	450 612,00	3 780,00	266 527,00	89 847,00
011 Charges à caractère général	11 921,00	68 361,00	69 388,00	3 780,00	74 709,00	21 084,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	125 862,00	0,00	313 610,00	0,00	186 202,00	35 744,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 798,00	4 948,00	67 614,00	0,00	5 516,00	33 019,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	1 251,00	0,00	86 499,00	0,00	21 785,00	31 337,00
Recettes de l'exercice	1 251,00	0,00	86 499,00	0,00	21 785,00	31 337,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	84 005,00	0,00	0,00	13 085,00
74 Dotations, subventions et participation	0,00	0,00	0,00	0,00	20 150,00	0,00
75 Autres produits de gestion courante	1 251,00	0,00	2 494,00	0,00	1 635,00	18 252,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	Total
DEPENSES TOTALES (2)	30 000,00	24 517,00	54 517,00
Dépenses de l'exercice	30 000,00	24 517,00	54 517,00
011 Charges à caractère général	0,00	13 825,00	13 825,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	10 500,00	10 500,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	192,00	192,00
65 Autres charges de gestion courante	30 000,00	0,00	30 000,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	9 964,00	9 964,00
Recettes de l'exercice	0,00	9 964,00	9 964,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	213,00	213,00
73 Impôts et taxes	0,00	9 679,00	9 679,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	72,00	72,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	592 459,00	663 051,00	1 255 510,00
Dépenses de l'exercice	438 469,77	428 451,00	866 920,77
Non individualisées en opérations	438 469,77	91 451,00	529 920,77
020 Dépenses imprévues (Investissement)	72 017,77	0,00	72 017,77
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	0,00	91 451,00	91 451,00
041 Opérations patrimoniales	100 000,00	0,00	100 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	266 452,00	0,00	266 452,00
N° Opérations	0,00	337 000,00	337 000,00
19 Batiments Communaux	0,00	6 000,00	6 000,00
19 Batiments Communaux	0,00	15 000,00	15 000,00
30 Achat de matériel pour les Services Techni	0,00	5 000,00	5 000,00
35 Acquisition de véhicules & remorques	0,00	40 000,00	40 000,00
70 Accueil des réfugiés	0,00	42 000,00	42 000,00
10 Marché installation de chauffages	0,00	45 000,00	45 000,00
64 Travaux de rénovation Hôtel de Ville	0,00	184 000,00	184 000,00
Restes à réaliser - reports	153 989,23	234 600,00	388 589,23
Non individualisées en opérations	153 989,23	0,00	153 989,23
001 Solde d'exécution de la section d'investis	153 989,23	0,00	153 989,23
N° Opérations	0,00	234 600,00	234 600,00
19 Batiments Communaux	0,00	10 000,00	10 000,00
30 Achat de matériel pour les Services Techni	0,00	100,00	100,00
35 Acquisition de véhicules & remorques	0,00	11 000,00	11 000,00
65 Cimetière Columbarium et clôture	0,00	10 000,00	10 000,00
10 Marché installation de chauffages	0,00	3 500,00	3 500,00
64 Travaux de rénovation Hôtel de Ville	0,00	200 000,00	200 000,00
RECETTES TOTALES (2)	2 074 902,00	319 018,00	2 393 920,00
Recettes de l'exercice	1 844 902,00	236 983,00	2 081 885,00
Non affectées aux opérations	1 844 902,00	45 465,00	1 890 367,00
021 Virement de la section de fonctionnemen	200 000,00	0,00	200 000,00
024 Produits de cessions	10 000,00	0,00	10 000,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	2 108,00	45 465,00	47 573,00
041 Opérations patrimoniales	100 000,00	0,00	100 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002) apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
10 Dotations, fonds divers et réserves	832 794,00	0,00	832 794,00
16 Emprunts et dettes assimilées	700 000,00	0,00	700 000,00
Affectées aux opérations	0,00	191 518,00	191 518,00
64 Travaux de rénovation Hôtel de Ville	0,00	174 018,00	174 018,00
70 Accueil des réfugiés	0,00	17 500,00	17 500,00
Restes à réaliser - reports	230 000,00	82 035,00	312 035,00
Non affectées aux opérations	230 000,00	0,00	230 000,00
024 Produits de cessions	230 000,00	0,00	230 000,00
Affectées aux opérations	0,00	82 035,00	82 035,00
64 Travaux de rénovation Hôtel de Ville	0,00	82 035,00	82 035,00

Sous-fonction 02						
	020 Administration générale de la	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'Etat	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux associations (non	026 Cimetières et pommes funèbres
DEPENSES TOTALES (2)	652 081,00	0,00	283,00	0,00	0,00	10 687,00
Dépenses de l'exercice	427 481,00	0,00	283,00	0,00	0,00	687,00
Non individualisées en opérations	90 481,00	0,00	283,00	0,00	0,00	687,00
020 Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	90 481,00	0,00	283,00	0,00	0,00	687,00
041 Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
N° Opérations	337 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
19 Batiments Communaux	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
19 Batiments Communaux	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
30 Achat de matériel pour les Services Techni	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
35 Acquisition de véhicules & remorques	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70 Accueil des réfugiés	42 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Marché installation de chauffages	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64 Travaux de rénovation Hôtel de Ville	184 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	224 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
Non individualisées en opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vole choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

Sous-fonction 02							
	020 Administration générale de la	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'Etat	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux associations (non	026 Cimetières et pompes funèbres	
001 Solde d'exécution de la section d'investis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
N° Opérations	224 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	
19 Batiments Communaux	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
30 Achat de matériel pour les Services Techni	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
35 Acquisition de véhicules & remorques	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65 Cimetière Columbarium et clôture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	
10 Marché installation de chauffages	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
64 Travaux de rénovation Hôtel de Ville	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES TOTALES (2)	313 757,00	387,00	285,00	1 222,00	347,00	3 020,00	
Recettes de l'exercice	231 722,00	387,00	285,00	1 222,00	347,00	3 020,00	
Non affectées aux opérations	40 204,00	387,00	285,00	1 222,00	347,00	3 020,00	
021 Virement de la section de fonctionnemen	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
024 Produits de cessions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	40 204,00	387,00	285,00	1 222,00	347,00	3 020,00	
041 Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Affectées aux opérations	191 518,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
64 Travaux de rénovation Hôtel de Ville	174 018,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70 Accueil des réfugiés	17 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser - reports	82 035,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Non affectées aux opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
024 Produits de cessions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Affectées aux opérations	82 035,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
64 Travaux de rénovation Hôtel de Ville	82 035,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

FONCTION 1 Sécurité et salubrité publiques

CHAPITRES (1)	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES TOTALES (2)	61 283,00	0,00	61 283,00
Dépenses de l'exercice	31 283,00	0,00	31 283,00
Non individualisées en opérations	1 283,00	0,00	1 283,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	1 283,00	0,00	1 283,00
N° Opérations	30 000,00	0,00	30 000,00
67 Vidéo-Protection	30 000,00	0,00	30 000,00
Restes à réaliser - reports	30 000,00	0,00	30 000,00
N° Opérations	30 000,00	0,00	30 000,00
67 Vidéo-Protection	30 000,00	0,00	30 000,00
RECETTES TOTALES (2)	33 779,00	21,00	33 800,00
Recettes de l'exercice	33 779,00	21,00	33 800,00
Non affectées aux opérations	13 779,00	21,00	13 800,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	13 779,00	21,00	13 800,00
Affectées aux opérations	20 000,00	0,00	20 000,00
67 Vidéo-Protection	20 000,00	0,00	20 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 11	
	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et
DEPENSES TOTALES (2)	61 283,00	0,00
Dépenses de l'exercice	31 283,00	0,00
Non individualisées en opérations	1 283,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	1 283,00	0,00
N° Opérations	30 000,00	0,00
67 Vidéo-Protection	30 000,00	0,00
Restes à réaliser - reports	30 000,00	0,00
N° Opérations	30 000,00	0,00
67 Vidéo-Protection	30 000,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

	Sous-fonction 11	
	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et
RECETTES TOTALES (2)	32 931,00	848,00
Recettes de l'exercice	32 931,00	848,00
Non affectées aux opérations	12 931,00	848,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre seci	12 931,00	848,00
Affectées aux opérations	20 000,00	0,00
67 Vidéo-Protection	20 000,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES (1)	21 Enseignement du premier degré	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES TOTALES (2)	409 329,00	10 000,00	419 329,00
Dépenses de l'exercice	356 329,00	10 000,00	366 329,00
Non individualisées en opérations	26 329,00	0,00	26 329,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	26 329,00	0,00	26 329,00
N° Opérations	330 000,00	10 000,00	340 000,00
19 Batiments Communaux	5 000,00	10 000,00	15 000,00
21 Aménagement Scolaire	70 000,00	0,00	70 000,00
73 Réfection des sanitaires à l'école Primaire L	85 000,00	0,00	85 000,00
74 Réfection des façades des écoles	170 000,00	0,00	170 000,00
Restes à réaliser - reports	53 000,00	0,00	53 000,00
N° Opérations	53 000,00	0,00	53 000,00
21 Aménagement Scolaire	3 000,00	0,00	3 000,00
66 Acquisition TBI et Classes mobiles	50 000,00	0,00	50 000,00
RECETTES TOTALES (2)	269 630,00	4 234,00	273 864,00
Recettes de l'exercice	236 985,00	4 234,00	241 219,00
Non affectées aux opérations	55 297,00	4 234,00	59 531,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	55 297,00	4 234,00	59 531,00
Affectées aux opérations	181 688,00	0,00	181 688,00
66 Acquisition TBI et Classes mobiles	12 688,00	0,00	12 688,00
73 Réfection des sanitaires à l'école Primaire L	56 000,00	0,00	56 000,00
74 Réfection des façades des écoles	113 000,00	0,00	113 000,00
Restes à réaliser - reports	32 645,00	0,00	32 645,00
Affectées aux opérations	32 645,00	0,00	32 645,00
21 Aménagement Scolaire	12 645,00	0,00	12 645,00
66 Acquisition TBI et Classes mobiles	20 000,00	0,00	20 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 21		Sous-fonction 25
	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	251 Hébergement et restauration
DEPENSES TOTALES (2)	75 870,00	333 459,00	10 000,00
Dépenses de l'exercice	73 870,00	282 459,00	10 000,00
Non individualisées en opérations	70,00	26 259,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	70,00	26 259,00	0,00
N° Opérations	73 800,00	256 200,00	10 000,00
19 Batiments Communaux	5 000,00	0,00	10 000,00
21 Aménagement Scolaire	68 800,00	1 200,00	0,00
73 Réfection des sanitaires à l'école Primaire L	0,00	85 000,00	0,00
74 Réfection des façades des écoles	0,00	170 000,00	0,00
Restes à réaliser - reports	2 000,00	51 000,00	0,00
N° Opérations	2 000,00	51 000,00	0,00
21 Aménagement Scolaire	2 000,00	1 000,00	0,00
66 Acquisition TBI et Classes mobiles	0,00	50 000,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	7 530,00	262 100,00	4 234,00
Recettes de l'exercice	7 530,00	229 455,00	4 234,00
Non affectées aux opérations	7 530,00	47 767,00	4 234,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	7 530,00	47 767,00	4 234,00
Affectées aux opérations	0,00	181 688,00	0,00
66 Acquisition TBI et Classes mobiles	0,00	12 688,00	0,00
73 Réfection des sanitaires à l'école Primaire L	0,00	56 000,00	0,00
74 Réfection des façades des écoles	0,00	113 000,00	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	32 645,00	0,00
Affectées aux opérations	0,00	32 645,00	0,00
21 Aménagement Scolaire	0,00	12 645,00	0,00
66 Acquisition TBI et Classes mobiles	0,00	20 000,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES (1)	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoines	33 Action culturelle	Total
DEPENSES TOTALES (2)	97 262,00	0,00	0,00	97 262,00
Dépenses de l'exercice	97 262,00	0,00	0,00	97 262,00
Non individualisées en opérations	4 262,00	0,00	0,00	4 262,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	4 262,00	0,00	0,00	4 262,00
N° Opérations	93 000,00	0,00	0,00	93 000,00
19 Batiments Communaux	78 000,00	0,00	0,00	78 000,00
10 Marché installation de chauffages	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
RECETTES TOTALES (2)	15 051,00	217,00	4 060,00	19 328,00
Recettes de l'exercice	15 051,00	217,00	4 060,00	19 328,00
Non affectées aux opérations	15 051,00	217,00	4 060,00	19 328,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	15 051,00	217,00	4 060,00	19 328,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 31		Sous-fonction 32
	312 Arts plastiques et autres activités	314 Cinémas et autres salles de	321 Bibliothèques et médiathèques
DEPENSES TOTALES (2)	0,00	97 262,00	0,00
Dépenses de l'exercice	0,00	97 262,00	0,00
Non individualisées en opérations	0,00	4 262,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	0,00	4 262,00	0,00
N° Opérations	0,00	93 000,00	0,00
19 Batiments Communaux	0,00	78 000,00	0,00
10 Marché installation de chauffages	0,00	15 000,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	1 683,00	13 368,00	217,00
Recettes de l'exercice	1 683,00	13 368,00	217,00
Non affectées aux opérations	1 683,00	13 368,00	217,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	1 683,00	13 368,00	217,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES TOTALES (2)	85 888,00	118 441,00	204 329,00
Dépenses de l'exercice	71 988,00	13 441,00	85 429,00
Non individualisées en opérations	988,00	6 941,00	7 929,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	988,00	6 941,00	7 929,00
N° Opérations	71 000,00	6 500,00	77 500,00
11 Voirie	0,00	6 500,00	6 500,00
56 Création d'un DOJO	5 000,00	0,00	5 000,00
77 Tribune du Stade	48 000,00	0,00	48 000,00
10 Marché installation de chauffages	15 000,00	0,00	15 000,00
56 Création d'un DOJO	3 000,00	0,00	3 000,00
Restes à réaliser - reports	13 900,00	105 000,00	118 900,00
N° Opérations	13 900,00	105 000,00	118 900,00
68 Parc de jeux la Barburessse	0,00	105 000,00	105 000,00
56 Création d'un DOJO	13 900,00	0,00	13 900,00
RECETTES TOTALES (2)	322 549,00	59 952,00	382 501,00
Recettes de l'exercice	40 953,00	9 952,00	50 905,00
Non affectées aux opérations	11 953,00	9 952,00	21 905,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	11 953,00	9 952,00	21 905,00
Affectées aux opérations	29 000,00	0,00	29 000,00
77 Tribune du Stade	29 000,00	0,00	29 000,00
Restes à réaliser - reports	281 596,00	50 000,00	331 596,00
Affectées aux opérations	281 596,00	50 000,00	331 596,00
56 Création d'un DOJO	281 596,00	0,00	281 596,00
68 Parc de jeux la Barburessse	0,00	50 000,00	50 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 41			Sous-fonction 42	
	411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	414 Autres équipements	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes
DEPENSES TOTALES (2)	36 963,00	48 925,00	0,00	0,00	118 441,00
Dépenses de l'exercice	23 063,00	48 925,00	0,00	0,00	13 441,00
Non individualisées en opérations	63,00	925,00	0,00	0,00	6 941,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	63,00	925,00	0,00	0,00	6 941,00
N° Opérations	23 000,00	48 000,00	0,00	0,00	6 500,00
11 Voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
56 Création d'un DOJO	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77 Tribune du Stade	0,00	48 000,00	0,00	0,00	0,00
10 Marché installation de chauffages	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
56 Création d'un DOJO	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	13 900,00	0,00	0,00	0,00	105 000,00
N° Opérations	13 900,00	0,00	0,00	0,00	105 000,00
68 Parc de jeux la Barburessse	0,00	0,00	0,00	0,00	105 000,00
56 Création d'un DOJO	13 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	286 423,00	35 261,00	865,00	28,00	59 924,00
Recettes de l'exercice	4 827,00	35 261,00	865,00	28,00	9 924,00
Non affectées aux opérations	4 827,00	6 261,00	865,00	28,00	9 924,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	4 827,00	6 261,00	865,00	28,00	9 924,00
Affectées aux opérations	0,00	29 000,00	0,00	0,00	0,00
68 Parc de jeux la Barburessse	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77 Tribune du Stade	0,00	29 000,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	281 596,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
Affectées aux opérations	281 596,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
56 Création d'un DOJO	281 596,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68 Parc de jeux la Barburessse	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 5 Interventions sociales et santé

CHAPITRES (1)	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES TOTALES (2)	257 965,00	656,00	258 621,00
Dépenses de l'exercice	257 965,00	656,00	258 621,00
Non individualisées en opérations	257 965,00	656,00	258 621,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	0,00	656,00	656,00
204 Subventions d'équipement versées	257 965,00	0,00	257 965,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	1 688,00	1 688,00
Recettes de l'exercice	0,00	1 688,00	1 688,00
Non affectées aux opérations	0,00	1 688,00	1 688,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	0,00	1 688,00	1 688,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 51	Sous-fonction 52	
	511 Dispensaires et autres	522 Actions en faveur de l'enfance et de	524 Autres services
DEPENSES TOTALES (2)	257 965,00	656,00	0,00
Dépenses de l'exercice	257 965,00	656,00	0,00
Non individualisées en opérations	257 965,00	656,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	0,00	656,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées	257 965,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	1 383,00	305,00
Recettes de l'exercice	0,00	1 383,00	305,00
Non affectées aux opérations	0,00	1 383,00	305,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	0,00	1 383,00	305,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 7 Logement

CHAPITRES (1)	71 Parc privé de la ville	Total
DEPENSES TOTALES (2)	5 000,00	5 000,00
Dépenses de l'exercice	5 000,00	5 000,00
N° Opérations	5 000,00	5 000,00
19 Batiments Communaux	5 000,00	5 000,00
RECETTES TOTALES (2)	88,00	88,00
Recettes de l'exercice	88,00	88,00
Non affectées aux opérations	88,00	88,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	88,00	88,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	Total
DEPENSES TOTALES (2)	0,00	2 150 190,00	2 150 190,00
Dépenses de l'exercice	0,00	2 004 790,00	2 004 790,00
Non individualisées en opérations	0,00	1 184 590,00	1 184 590,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	0,00	97 090,00	97 090,00
041 Opérations patrimoniales	0,00	367 500,00	367 500,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	720 000,00	720 000,00
N° Opérations	0,00	820 200,00	820 200,00
75 Etudes TEPCV et Habitat	0,00	36 000,00	36 000,00
11 Voirie	0,00	122 000,00	122 000,00
45 Réfection de la Voie des Dames	0,00	8 700,00	8 700,00
71 Création d'une esplanade devant l'Hôtel de	0,00	417 500,00	417 500,00
72 Réfection de la rue Sauret Robert	0,00	236 000,00	236 000,00
Restes à réaliser - reports	0,00	145 400,00	145 400,00
N° Opérations	0,00	145 400,00	145 400,00
11 Voirie	0,00	45 000,00	45 000,00
61 Aménagement Monuments aux Morts	0,00	23 000,00	23 000,00
63 Acquisition de la friche Robert	0,00	25 000,00	25 000,00
45 Réfection de la Voie des Dames	0,00	19 400,00	19 400,00
61 Aménagement Monuments aux Morts	0,00	33 000,00	33 000,00
RECETTES TOTALES (2)	8 746,00	1 372 397,00	1 381 143,00
Recettes de l'exercice	8 746,00	1 302 397,00	1 311 143,00
Non affectées aux opérations	8 746,00	952 185,00	960 931,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	8 746,00	106 149,00	114 895,00
041 Opérations patrimoniales	0,00	367 500,00	367 500,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	478 536,00	478 536,00
Affectées aux opérations	0,00	350 212,00	350 212,00
71 Création d'une esplanade devant l'Hôtel de	0,00	278 212,00	278 212,00
72 Réfection de la rue Sauret Robert	0,00	60 000,00	60 000,00
75 Etudes TEPCV et Habitat	0,00	12 000,00	12 000,00
Restes à réaliser - reports	0,00	70 000,00	70 000,00
Affectées aux opérations	0,00	70 000,00	70 000,00
45 Réfection de la Voie des Dames	0,00	70 000,00	70 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81		Sous-fonction 82		
	813 Propreté urbaine	814 Éclairage public	821 Équipements de voirie	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement
DEPENSES TOTALES (2)	0,00	0,00	1 708 605,00	36 000,00	405 585,00
Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	1 588 205,00	36 000,00	380 585,00
Non individualisées en opérations	0,00	0,00	804 005,00	0,00	380 585,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	0,00	0,00	84 005,00	0,00	13 085,00
041 Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	367 500,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	720 000,00	0,00	0,00
N° Opérations	0,00	0,00	784 200,00	36 000,00	0,00
75 Etudes TEPCV et Habitat	0,00	0,00	0,00	36 000,00	0,00
11 Voirie	0,00	0,00	122 000,00	0,00	0,00
45 Réfection de la Voie des Dames	0,00	0,00	8 700,00	0,00	0,00
71 Création d'une esplanade devant l'Hôtel de	0,00	0,00	417 500,00	0,00	0,00
72 Réfection de la rue Sauret Robert	0,00	0,00	236 000,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	120 400,00	0,00	25 000,00
N° Opérations	0,00	0,00	120 400,00	0,00	25 000,00
11 Voirie	0,00	0,00	45 000,00	0,00	0,00
61 Aménagement Monuments aux Morts	0,00	0,00	23 000,00	0,00	0,00
63 Acquisition de la friche Robert	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
45 Réfection de la Voie des Dames	0,00	0,00	19 400,00	0,00	0,00
61 Aménagement Monuments aux Morts	0,00	0,00	33 000,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	3 798,00	4 948,00	954 362,00	17 516,00	400 519,00
Recettes de l'exercice	3 798,00	4 948,00	884 362,00	17 516,00	400 519,00
Non affectées aux opérations	3 798,00	4 948,00	546 150,00	5 516,00	400 519,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	3 798,00	4 948,00	67 614,00	5 516,00	33 019,00
041 Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	367 500,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	478 536,00	0,00	0,00
Affectées aux opérations	0,00	0,00	338 212,00	12 000,00	0,00
71 Création d'une esplanade devant l'Hôtel de	0,00	0,00	278 212,00	0,00	0,00
72 Réfection de la rue Sauret Robert	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00
75 Etudes TEPCV et Habitat	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	70 000,00	0,00	0,00
Affectées aux opérations	0,00	0,00	70 000,00	0,00	0,00

(1) Pour la croiseement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

	Sous-fonction 81		Sous-fonction 82		
	813 Propreté urbaine	814 Éclairage public	821 Équipements de voirie	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement
45 Réfection de la Voie des Dames	0,00	0,00	70 000,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	91 Foire et marchés	Total
DEPENSES TOTALES (2)	35 000,00	35 000,00
Dépenses de l'exercice	35 000,00	35 000,00
N° Opérations	35 000,00	35 000,00
76 Achat d'une maison pour l'extension du Ma	35 000,00	35 000,00
RECETTES TOTALES (2)	192,00	192,00
Recettes de l'exercice	192,00	192,00
Non affectées aux opérations	192,00	192,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	192,00	192,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

BOHAIN EN VERMANDOIS - 02 - Budget Communal	BP	2016
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB0900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66114 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					5 323 082,13									
1641 Emprunts en euros (total)					5 323 082,13									
98AL450	CAISSE D'EPARGNE DE PICARDIE	25/12/1998		25/03/1999	196 183,72	F		4.59	4.59		T	X	N	A-1
20969701000	CREDIT AGRICOLE	21/05/2002		05/05/2003	320 000,00	F		5.25	5.25208		A	X	N	A-1
50127919 01A001	CREDIT LOCAL DE FRANCE	24/12/2003		01/01/2005	535 985,24	F		5.1	5.1		A	X	N	A-1
MIN208402EUR/02	CREDIT LOCAL DE FRANCE	04/03/2003		01/01/2010	320 000,00	F		3.89	5.63915		A	X	N	A-1
07AL106	CAISSE D'EPARGNE DE PICARDIE	25/12/2007		25/12/2008	350 000,00	V	EURIBOR	4.0	4.0		A	X	N	A-1
08 AL 032	CAISSE D'EPARGNE DE PICARDIE	25/02/2008		25/05/2008	1 516 813,70	F		4.3	4.3		A	X	N	A-1
MON256450	CREDIT LOCAL DE FRANCE	01/04/2008		01/04/2009	472 099,47	V	EURIBOR	0.0	0.0		A	P	N	A-1
B251585	CAISSE D'EPARGNE DE PICARDIE	15/10/2009		25/01/2010	450 000,00	F		4.42	4.42505		A	X	N	A-1
1227610	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	03/08/2012		01/09/2013	460 000,00	F		4.87	4.87213		A	X	N	A-1
002687692P	Crédit Foncier de France - SCF	13/12/2013		18/03/2014	700 000,00	F		4.3	4.46119		T	P	N	A-1
Total général					5 323 082,13									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2016											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		3 583 859,14					266 448,03	162 047,60	0,00	75 358,88
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 583 859,14					266 448,03	162 047,60	0,00	75 358,88
98AL450	N	0,00		42 364,29	2,92	F		4,59	13 482,10	1 714,66	0,00	22,09
20969701000	N	0,00		150 380,74	6,33	F		5,25208	18 329,74	7 894,99	0,00	4 544,76
50127919 01A001	N	0,00		353 522,75	11,00	F		5,1	22 081,97	18 029,66	0,00	16 903,48
MIN208402EUR/02	N	0,00		174 244,80	9,50	F		5,63915	16 539,26	6 917,52	0,00	1 585,23
07AL106	N	0,00		241 699,55	11,92	V	EURIBOR	4,0	16 085,63	9 853,69	0,00	152,88
08 AL 032	N	0,00		947 859,00	10,33	F		4,3	81 276,72	41 437,24	0,00	22 668,35
MON256450	N	0,00		285 880,04	7,25	V	EURIBOR	0,0	31 025,95	13 805,62	0,00	9 205,28
8251585	N	0,00		341 911,58	13,00	F		4,42505	18 159,80	15 112,49	0,00	13 355,84
1227810	N	0,00		392 223,23	11,67	F		4,87213	24 827,61	19 101,27	0,00	5 964,06
002687692P	N	0,00		653 773,16	17,92	F		4,46119	24 639,25	28 180,46	0,00	976,91
Total général		0,00		3 583 859,14					266 448,03	162 047,60	0,00	75 358,88

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2016 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	10					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	3 583 859,14					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2016 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 500,00€			13/11/2014
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Agencement et aménagement de terrain autres aménagements	20	22/12/1995
Linéaire	Agencement et aménagement de terrain plantations arbres	20	22/12/1995
Linéaire	Appareils de lavages-ascenseurs	30	22/12/1995
Linéaire	Autres équipement chauffage : ballon eau chaude	15	22/12/1995
Linéaire	Autres équipement chauffage : chaudière, calorifère	15	22/12/1995
Linéaire	Autres équipement chauffage : commande de chauffage	15	22/12/1995
Linéaire	Autres équipement chauffage : condensateur de vapeur	15	22/12/1995
Linéaire	Autres équipement chauffage : échangeur de température	15	22/12/1995
Linéaire	Autres équipement chauffage : installation chauffage électrique	15	22/12/1995
Linéaire	Autres équipement chauffage : réservoir	15	22/12/1995
Linéaire	Autres équipement chauffage : turbine de circulation	15	22/12/1995
Linéaire	Autres équipement froid : chambre froide	15	22/12/1995
Linéaire	Autres équipement froid : compresseur frigorifique	15	22/12/1995
Linéaire	Autres équipement froid : fabrique de glace	15	22/12/1995
Linéaire	Autres équipements techniques, divers (cf délib)	15	22/12/1995
Linéaire	Autres équipements techniques, froid (cf délib)	15	22/12/1995
Linéaire	Autres équipements techniques, install chauffage (cf délib)	15	22/12/1995
Linéaire	Autres équipements techniques, matériel électrique (cf délib)	15	22/12/1995
Linéaire	Autres équipements techniques, matériel téléphonie (cf délib)	15	22/12/1995
Linéaire	Bâtiments légers, abris	10	22/12/1995
Linéaire	Bâtiments légers, abris	10	22/12/1995
Linéaire	Camions et véhicules industriels	8	22/12/1995
Linéaire	Camions et véhicules industriels	8	22/12/1995
Linéaire	Camions et véhicules industriels	8	22/12/1995
Linéaire	Equipement atelier soufflets de forge	10	22/12/1995
Linéaire	Equipement atelier table à souder	10	22/12/1995
Linéaire	Equipement atelier : chignole électrique	5	22/12/1995
Linéaire	Equipement atelier : enclume bigorne	10	22/12/1995
Linéaire	Equipement atelier : établi	10	22/12/1995
Linéaire	Equipement atelier : établi portatif, chauffage central	10	22/12/1995
Linéaire	Equipement atelier : étau à bascule	10	22/12/1995
Linéaire	Equipement atelier : étau à pied	10	22/12/1995
Linéaire	Equipement atelier : étau à tube, à charnière	10	22/12/1995
Linéaire	Equipement atelier : étau en cuivre	10	22/12/1995
Linéaire	Equipement atelier : étau parallèle	10	22/12/1995
Linéaire	Equipement atelier : forge portative	10	22/12/1995
Linéaire	Equipement atelier : générateur d'acétylène	10	22/12/1995
Linéaire	Equipement atelier : perceuse d'atelier	10	22/12/1995
Linéaire	Equipement atelier : pied à coulisse selon importance	10	22/12/1995

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			A3
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS			
Linéaire	Equipement atelier : scie circulaire à rubans	10	22/12/1995
Linéaire	Equipement atelier : tours	10	22/12/1995
Linéaire	Equipement de cuisine : atomixer	10	22/12/1995
Linéaire	Equipement de cuisine : bahut à débarrasser	10	22/12/1995
Linéaire	Equipement de cuisine : bascule ordinaire	10	22/12/1995
Linéaire	Equipement de cuisine : bassine à blancs en cuivre	10	22/12/1995
Linéaire	Equipement de cuisine : batteur mélangeur électrique et accessoi	10	22/12/1995
Linéaire	Equipement de cuisine : chariots chauffants	10	22/12/1995
Linéaire	Equipement de cuisine : chariots de distribution	10	22/12/1995
Linéaire	Equipement de cuisine : chauffe plat électrique	10	22/12/1995
Linéaire	Equipement de cuisine :essoreuse à salade	10	22/12/1995
Linéaire	Equipement de cuisine : étal de boucherie	10	22/12/1995
Linéaire	Equipement de cuisine : filtre à vapeur	10	22/12/1995
Linéaire	Equipement de cuisine : hachoir de cuisine	10	22/12/1995
Linéaire	Equipement de cuisine : machine à couper le beurre	10	22/12/1995
Linéaire	Equipement de cuisine : machine à couper les frites	10	22/12/1995
Linéaire	Equipement de cuisine : machine à éplucher les pomme de terres	10	22/12/1995
Linéaire	Equipement de cuisine : machine à laver la vaisselle	10	22/12/1995
Linéaire	Equipement de cuisine : machine à laver les bouteilles	10	22/12/1995
Linéaire	Equipement de cuisine : machine univeselle	10	22/12/1995
Linéaire	Equipement de cuisine : marmite en acier inoxydable à vapeur	10	22/12/1995
Linéaire	Equipement de cuisine : marmite norvégienne	10	22/12/1995
Linéaire	Equipement de cuisine : meuble à oeufs	10	22/12/1995
Linéaire	Equipement de cuisine : moulin à café électrique	10	22/12/1995
Linéaire	Equipement de cuisine : panetière	10	22/12/1995
Linéaire	Equipement de cuisine : percolateur électrique à vapeur	10	22/12/1995
Linéaire	Equipement de cuisine : plong d'office	10	22/12/1995
Linéaire	Equipement de cuisine : porte manger en métal inoxydable	10	22/12/1995
Linéaire	Equipement de cuisine : presse purée à grand débit	10	22/12/1995
Linéaire	Equipement de cuisine : sauteuse forte tôle	10	22/12/1995
Linéaire	Equipement de cuisine : tireuse de vin, de bière de laite, pompe	10	22/12/1995
Linéaire	Equipement de cuisine : trancheuse à viande	10	22/12/1995
Linéaire	Equipement de l'atelier (cf délib)	10	22/12/1995
Linéaire	Equipement du garage (cf délib)	10	22/12/1995
Linéaire	Equipement du garage : bloc de graissage	10	22/12/1995
Linéaire	Equipement du garage : chignole électrique	10	22/12/1995
Linéaire	Equipement du garage : compresseur électrique	10	22/12/1995
Linéaire	Equipement du garage : cric hydraulique	10	22/12/1995
Linéaire	Equipement du garage : établi de mécanicien	10	22/12/1995
Linéaire	Equipement du garage : marbre	10	22/12/1995
Linéaire	Equipement du garage : meule emeri à moteur	10	22/12/1995
Linéaire	Equipement du garage : palan différentiel palan à 3 réas	10	22/12/1995
Linéaire	Equipement du garage : presse	10	22/12/1995
Linéaire	Equipement du garage : vulcanisateur	10	22/12/1995

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			A3
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS			
Linéaire	Equipements de cuisine (cf délib)	10	22/12/1995
Linéaire	Equipements de cuisine vaisselle et platerie acier inoxydable	15	22/12/1995
Linéaire	Equipements d'incendie	15	22/12/1995
Linéaire	Equipements d'incendie	15	22/12/1995
Linéaire	Equipements sportifs	10	22/12/1995
Linéaire	Insatllations de voirie signalisation	20	22/12/1995
Linéaire	Installations de voirie bornes	20	22/12/1995
Linéaire	Installations de voirie fontaines	20	22/12/1995
Linéaire	Installations de voiries édicules	20	22/12/1995
Linéaire	Logiciels	2	22/12/1995
Linéaire	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	22/12/1995
Linéaire	Matériel de téléphonie installation de radiodiffusion	15	22/12/1995
Linéaire	Matériel de téléphonie poste téléphonique complet	15	22/12/1995
Linéaire	Matériel de téléphonie standard téléphonique	15	22/12/1995
Linéaire	Matériel divers : bouée électrique antitartre	15	22/12/1995
Linéaire	Matériel divers : incinérateur	15	22/12/1995
Linéaire	Matériel divers : supprimeur eau	15	22/12/1995
Linéaire	Matériel électrique compteur	15	22/12/1995
Linéaire	Matériel électrique condensateur	15	22/12/1995
Linéaire	Matériel électrique électrique horloge	15	22/12/1995
Linéaire	Matériel électrique groupe électrogène de secours	15	22/12/1995
Linéaire	Matériel électrique signalisation	15	22/12/1995
Linéaire	Matériel électrique tableau de cabine basse tension	15	22/12/1995
Linéaire	Matériel électrique transformateur abaisseur de tension d'intens	15	22/12/1995
Linéaire	Matériel informatique	5	22/12/1995
Linéaire	Mobilier	15	22/12/1995
Linéaire	voitures	5	22/12/1995
Linéaire	voitures	5	22/12/1995
Linéaire	Voitures	5	22/12/1995
Linéaire	202	10	13/11/2014
Linéaire	2031	5	13/11/2014
Linéaire	2032	5	13/11/2014
Linéaire	2033	5	13/11/2014
Linéaire	20418	15	13/11/2014
Linéaire	20421	5	13/11/2014
Linéaire	20422	15	13/11/2014
Linéaire	20423	30	13/11/2014
Linéaire	205	3	13/11/2014
Linéaire	2051	3	13/11/2014
Linéaire	2087	5	13/11/2014
Linéaire	2088	5	13/11/2014
Linéaire	2121	15	13/11/2014
Linéaire	2128	15	13/11/2014
Linéaire	2132	40	13/11/2014
Linéaire	2152	20	13/11/2014

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			A3
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS			
Linéaire	21531	20	13/11/2014
Linéaire	21532	20	13/11/2014
Linéaire	21533	20	13/11/2014
Linéaire	21534	20	13/11/2014
Linéaire	21538	20	13/11/2014
Linéaire	21561	8	13/11/2014
Linéaire	21568	8	13/11/2014
Linéaire	21571	8	13/11/2014
Linéaire	21578	8	13/11/2014
Linéaire	2158	6	13/11/2014
Linéaire	2182 autres	5	13/11/2014
Linéaire	2182 neuf ou occas inf 3.5 t	5	13/11/2014
Linéaire	2182 neuf ou occas sup 3.5 t	8	13/11/2014
Linéaire	2183	3	13/11/2014
Linéaire	2184	10	13/11/2014
Linéaire	2188	10	13/11/2014

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS

A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès....; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		397 469,77	397 469,77
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		266 452,00	266 452,00
1641	Emprunts en euros	266 452,00	266 452,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		131 017,77	131 017,77
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	59 000,00	59 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	72 017,77	72 017,77
020	Dépenses imprévues (investissement)	72 017,77	72 017,77

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	397 469,77	581 900,00	D001 153 989,23	1 133 359,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		658 999,91	III 658 999,91
Ressources propres externes de l'année (a)		169 999,91	169 999,91
10222	Dotations, fonds divers et réserves	169 999,91	169 999,91
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		489 000,00	489 000,00
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	7 860,00	7 860,00
28031	Amortissements des frais d'études	12 529,00	12 529,00
2804131	Départements - Biens mobiliers, matériel et études	365,00	365,00
2804133	Départements - Projets d'infrastructures d'intérêt national	13 379,00	13 379,00
2804182	Autres org publics - Bâtiments et installations	7 168,00	7 168,00
28051	Concessions et droits similaires	4 866,00	4 866,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	869,00	869,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	16 440,00	16 440,00
281312	Bâtiments scolaires	3 560,00	3 560,00
281316	Equipements du cimetière	1 152,00	1 152,00
281318	Autres bâtiments publics	1 470,00	1 470,00
28132	Immeubles de rapport	22 805,00	22 805,00
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construct°	10 764,00	10 764,00
28138	Autres constructions	220,00	220,00
28151	Réseaux de voirie	4,00	4,00
28152	Installations de voirie	15 934,00	15 934,00
281532	Réseaux d'assainissement	250,00	250,00
281533	Réseaux câblés	277,00	277,00
281534	Réseaux d'électrification	294,00	294,00
281538	Autres réseaux	1 242,00	1 242,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	13 111,00	13 111,00
281571	Matériel roulant	6 889,00	6 889,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	13 675,00	13 675,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	13 474,00	13 474,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	194,00	194,00
28182	Matériel de transport	7 454,00	7 454,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	51 652,00	51 652,00
28184	Mobilier	13 882,00	13 882,00
28188	Autres immobilisations corporelles	37 221,00	37 221,00
024	Produits de cessions	10 000,00	10 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	200 000,00	200 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	658 999.91	746 276.00	0.00	662 794,09	2 068 070,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 133 359,00
Ressources propres disponibles	IV 2 068 070,00
Solde	V = IV - II (6) + 934 711,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

02095 Code INSEE	BOHAIN EN VERMANDOIS Budget Communal	BP	2016
---------------------	---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)				
	Dépenses nettes (a-c)				
	RECETTES (b)				
	Recettes nettes (b-d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2016	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					4 301 122,01	1 204 176,26										48 096,50	278 696,91	
C.I.L	1977	X	Garantie emprunt Maison du CIL	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	15 061,96	688,30	0,50	A	F	3,35	F	3,35				23,07	688,30	
C.I.L	1977	X	Garantie emprunt Maison du CIL	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	238 323,55	11 347,63	0,25	A	F	3,6	F	3,6				408,51	11 347,63	
C.I.L	1977	X	Garantie d'emprunt Maison du CIL	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	5 320,47	229,68	0,50	A	F	2,95	F	2,95				6,79	229,66	
C.I.L	1978	X	Garantie d'emprunt Maison du CIL	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	6 662,02	619,45	1,50	A	F	3,6	F	3,6				22,30	304,24	
C.I.L	1979	X	Garantie d'emprunt Maison du CIL	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	8 887,78	1 179,53	2,00	A	F	3,35	F	3,35				39,51	380,26	
C.I.L	1979	X	Garantie d'emprunt Maison du CIL	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	12 820,96	1 757,33	2,25	A	F	3,6	F	3,6				63,26	565,16	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts régés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2016	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
C.I.L	1979	C	Garantie d'emprunt Maison du CIL	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	3 292,90	451,37	2,50	A	F		3,6	F		3,6		16,25	145,15	
C.I.L	1981	X	Garantie d'emprunt Maison du CIL	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	4 741,16	1 046,27	3,75	A	F		3,6	F		3,6		37,67	194,72	
C.I.L	1993	X	Garantie d'emprunt la Maison du CIL	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	90 147,68	50 514,96	12,00	A	F		4,3	F		2,3		1 161,84	3 755,99	
C.I.L	1993	P	Garantie d'emprunt la Maison du CIL	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	30 049,23	16 838,31	12,00	A	F		4,8	F		2,3		367,26	1 252,00	
C.I.L	1994	X	Garantie d'emprunt Maison du CIL	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	35 110,04	12 646,70	6,58	A	F		5,8	F		5,8		1 675,83	1 601,19	
Ophlm de Laon	1994	X	Garantie d'emprunt l'OPH de l'Aisne	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	40 658,15	23 388,89	13,58	A	F		4,3	F		2,3		537,95	1 612,65	
C.I.L	1995	X	Garantie d'emprunt la Maison du CIL	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	17 120,02	9 238,75	14,33	A	R		3,6	R		1,8		166,30	635,44	
C.I.L	1996	X	Garantie d'emprunt Maison du CIL	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	125 422,54	73 311,51	13,25	A	V		4,3	V		2,55		1 686,16	5 049,44	
C.I.L	1999	X	Garantie d'emprunt la Maison du CIL	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	36 587,76	23 215,64	15,25	A	V		3,8	V		2,05		417,88	1 443,51	
C.I.L	2000	X	Garantie d'emprunt la Maison du CIL	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	32 480,02	7 238,85	2,67	A	F		4,3	F		2,3		166,49	2 394,57	
C.I.L	2000	X	Garantie d'emprunt La Maison du CIL	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	229 252,33	20 519,64	0,08	A	F		4,3	F		4,3		2 936,10	20 519,64	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant Initial	Capital restant dû au 01/01/2016	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
C.I.L	2000	X	Garantie d'emprunt la Maison du CIL	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	542 540,29	120 154,54	2,42	A	F	4,3	F	2,2				2 643,39	39 885,25	
C.I.L	2000	X	Garantie d'emprunt la Maison du CIL	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	408 033,51	160 130,90	5,17	A	F	4,3	F	2,45				5 867,06	24 371,27	
C.I.L	2000	X	Garantie d'emprunt la Maison du CIL	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	93 723,38	36 781,33	5,67	A	F	4,3	F	4,3				2 438,08	5 366,82	
C.I.L	2000	X	Garantie d'emprunt la Maison du CIL	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	48 441,31	16 654,07	4,17	A	F	4,3	F	4,3				1 243,53	2 995,96	
C.I.L	2000	P	Garantie d'emprunt la Maison du CIL	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	203 495,93	52 014,37	3,42	A	F	4,3	F	2,2				1 144,32	12 927,50	
C.I.L	2000	X	Garantie d'emprunt la Maison du CIL	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	449 035,92	72 800,25	1,17	A	F	4,3	F	3,45				2 747,26	35 712,53	
C.I.L	2000	X	Garantie d'emprunt la Maison du CIL	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	38 624,90	8 608,36	2,67	A	F	4,3	F	2,3				198,00	2 847,59	
C.I.L	2000	X	Garantie d'emprunt la Maison du CIL	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	418 066,43	168 285,84	4,92	A	F	4,3	F	3,45				8 610,94	24 554,87	
C.I.L	2000	X	Garantie d'emprunt la Maison du CIL	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	5 052,67	1 737,10	4,67	A	F	4,3	F	4,3				128,90	312,49	
C.I.L	2000	X	Garantie d'emprunt la Maison du CIL	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	287 082,79	73 548,79	3,17	A	F	4,3	F	2,45				1 618,07	18 209,68	
C.I.L	2000	X	Garantie d'emprunt la Maison du CIL	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	806 941,60	233 848,83	3,67	A	F	4,3	F	2,2				11 630,41	54 014,33	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2016	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
C.I.L.	2001	X	Garantie d'emprunt Maison du CIL	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	68 144,71	5 379,07	0,50	T	F		4,2	F		0,5455		73,37	5 379,07	
TOTAL GENERAL					4 301 122,01	1 204 176,26										48 096,50	278 696,91	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts régisés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	326 793,41
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	428 495,63
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	755 289,04
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	5 990 160,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III	12,61%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					2017	2018	2019	2020	Cumul restant	Total (2)
2011	Mobilier: Photocopieuse CEDOS	344,16	Champagne Repro	5	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2012	Mobilier: Photocopieuses - 3 Ecoles Maternelles et état civil	993,12	AISNE BUREAUTIQUE SYSTEMES	5	389,95	0,00	0,00	0,00	0,00	389,95
2013	Mobilier: Photocopieuse - 3 Ecoles primaires	936,00	AISNE BUREAUTIQUE SYSTEMES	5	936,00	312,00	0,00	0,00	0,00	1 248,00

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

BOHAIN EN VERMANDOIS - 02 - Budget Communal

BP

2016

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

B1.4

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dettes en capital 01/01/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
6574	Subvention communale 2016	Subvention communale 2016	AMICALE ACPG ET CATM	Associations	800,00
6574	Subvention communale 2016	Subvention communale 2016	Amicale Club du 3ème âge BOHAIN	Associations	700,00
6574	Subvention communale 2016	Subvention communale 2016	AMICALE FORME DES CLUBS DE GYMNASTIQUE FFEPMM	Associations	700,00
6574	Subvention communale 2016	Subvention communale 2016	Amicale Sapeurs Pompiers Bohain	Associations	150,00
6574	Subvention communale 2016	Subvention communale 2016	ANCIENS DEPORTES SECTION BOHAIN	Associations	350,00
6574	Subvention communale 2016	Subvention communale 2016	Boules en Bois	Associations	500,00
6574	Subvention communale 2016	Subvention communale 2016	Centre Social et Culturel de Bohain	Associations	40 000,00
6574	Subvention communale 2016	Subvention communale 2016	CHORALE JPhilippe Rameau	Associations	900,00
6574	Subvention communale 2016	Subvention communale 2016	Club Education de Chiens	Associations	150,00
6574	Subvention communale 2016	Subvention communale 2016	COOP ALAVOINE SOC DES AMIS DES PETITS DE L'ECOLE MATER ALAVOINE	Associations	240,00
6574	Subvention communale 2016	Subvention communale 2016	COOPERATIVE Primaire Torrents BOHAIN	Associations	240,00
6574	Subvention communale 2016	Subvention communale 2016	Coopérative Scolaire - Ecole Maternelle du Vieux Tilleul	Associations	170,00
6574	Subvention communale 2016	Subvention communale 2016	COOPERATIVE SCOLAIRE BERTHELOT BOHAIN	Associations	310,00
6574	Subvention communale 2016	Subvention communale 2016	COOPERATIVE SCOLAIRE CHENE BRULE BOHAIN	Associations	310,00
6574	Subvention communale 2016	Subvention communale 2016	DONNEURS DE SANG BOHAIN ET ENVIRONS	Associations	1 000,00
6574	Subvention communale 2016	Subvention communale 2016	ECOLE DE DANSE WATZ Elsa	Associations	900,00
6574	Subvention communale 2016	Subvention communale 2016	ECOLE MATERNELLE LES TORRENTS BOHAIN RUE DES BLEUETS	Associations	170,00
6574	Subvention FISAC	Subvention FISAC	ESSENCI ELLE (Esthétique Corinne)	Entreprises	786,00
6574	Subvention communale 2016	Subvention communale 2016	EXPRESSIONS BOHAINOISES	Associations	900,00
6574	Subvention communale 2016	Subvention communale 2016	FCSE COLLEGE HENRI MATISSE BOHAIN	Associations	300,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	Subvention communale 2016	Subvention communale 2016	JUDO-CLUB BOHAINOIS	Associations	1 600,00
6574	Subvention communale 2016	Subvention communale 2016	KARATE-CLUB BOHAIN	Associations	1 000,00
6574	Subvention communale 2016	Subvention communale 2016	La maison Bleue	Associations	4 500,00
6574	Subvention communale 2016	Subvention communale 2016	LA PETANQUE BOHAINOISE	Associations	300,00
6574	Subvention communale 2016	Subvention communale 2016	LA ROCHE BOHAINOISE Société de pêche	Associations	500,00
6574	Subvention communale 2016	Subvention communale 2016	Les bouchons d'amour	Associations	200,00
6574	Subvention communale 2016	Subvention communale 2016	Les bouchons de Bohain et du Vermandois	Associations	200,00
6574	Subvention communale 2016	Subvention communale 2016	Les restaurants du coeur - Relais de coeur de l'Aisne	Associations	300,00
6574	Subvention communale 2016	Subvention communale 2016	Mouvement Vie Libre	Associations	600,00
6574	Subvention communale 2016	Subvention communale 2016	RCB	Associations	12 000,00
6574	Subvention communale 2016	Subvention communale 2016	SOCIETE COLOMBOPHILE BOHAIN	Associations	600,00
6574	Subvention communale 2016	Subvention communale 2016	Sté de TROMPETTES	Associations	6 500,00
6574	Subvention communale 2016	Subvention communale 2016	sur la route du théâtre	Associations	150,00
6574	Subvention communale 2016	Subvention communale 2016	TENNIS CLUB BOHAINOIS	Associations	1 750,00
6574	Subvention communale 2016	Subvention communale 2016	U.C.B. Union commerciale de Bohain	Associations	1 400,00
6574	Subvention communale 2016	Subvention communale 2016	UNSS Collège Henri Matisse	Associations	300,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.2

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :	0,00
TOTAL Recettes	TOTAL Dépenses
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :	

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		20	1	21	13	1	14
Attaché Principal	A	1	0	1	0	0	0
Attaché Territorial	A	1	0	1	1	0	1
Directeur Général des Services	A	1	0	1	1	0	1
Chargé de Mission Centre Bourg	B	0	0	0	0	1	1
Rédacteur	B	3	1	4	3	0	3
Rédacteur Principal de 1ère classe	B	1	0	1	1	0	1
Rédacteur Principal de 2ème classe	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint Administratif de 1ère Classe	C	3	0	3	1	0	1
Adjoint Administratif de 2ème Classe	C	5	0	5	4	0	4
Adjoint Administratif Principal de 1ère Classe	C	2	0	2	1	0	1
Adjoint Administratif Principal de 2ème Classe	C	2	0	2	0	0	0
FILIERE TECHNIQUE (c)		49	5	54	41	4	45
Technicien principal 2ème classe	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint Technique de 1ère Classe	C	6	0	6	6	0	6
Adjoint Technique de 2ème Classe	C	28	5	33	27	0	27
Adjoint Technique Principal de 1ère Classe	C	3	0	3	3	0	3
Adjoint Technique Principal de 2ème Classe	C	6	0	6	1	0	1
Adjoint technique 2ème classe TC	C	0	0	0	0	3	3
Agent de Maîtrise	C	2	0	2	1	0	1
Agent de Maîtrise Principal	C	3	0	3	2	0	2
Agent entretien TC	C	0	0	0	0	1	1
FILIERE SOCIALE (d)		5	0	5	0	0	0
Agent Spécialisé 1ère Classe des Ecoles Maternelles	C	3	0	3	0	0	0
Agent Spécialisé 2ème Classe des Ecoles Maternelles	C	2	0	2	0	0	0
FILIERE CULTURELLE (h)		4	0	4	2	1	3

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Assistant conservation 2ème classe	B	0	0	0	0	1	1
Assistant de conservation du patrimoine	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint du Patrimoine de 2ème Classe	C	3	0	3	1	0	1
FILIERE ANIMATION (i)		4	0	4	1	0	1
Adjoin d'animation 2ème classe	C	3	0	3	0	0	0
Adjoint d'Animation 1ère classe	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE POLICE (j)		4	0	4	2	0	2
Brigadier	C	2	0	2	2	0	2
Brigadier Chef Principal	C	1	0	1	0	0	0
Gardien	C	1	0	1	0	0	0
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		86	6	92	59	6	65

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016

C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2016	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi permanent (6)				17 163,00		
Chargé de Mission Centre Bourg	B	ADM	431	0,00	Chargé de missi	CDD
Assistant conservation 2ème classe	B	CULT	316	0,00	article 3-3	CDI
Adjoint technique 2ème classe TC	C	TECH	309	0,00	article 3-2	CDD
Agent entretien TC	C	TECH		17 163,00		CDI
Agent occupant un emploi non permanent (7)				23 511,00		
Contrat d'avenir	N			17 163,00	Contrat avenir	CDD
Contrat Unique d'Insertion	N			6 348,00	CUI	CDD
TOTAL GENERAL				40 674,00		

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016

C1

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (2)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)

C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Aménagement de la friche Rodier et Bellardan	Maison Médicale Pluridisciplinaire	19/04/2011	19/04/2011	21020092900136	SPIC	oui

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2015 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2015 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2015 (%)
Taxe d'habitation	4 012 000,00	4,889	22,700	0,000	910 724,00	4,889
Taxe foncière sur les propriétés bâties	4 457 000,00	0,090	22,590	0,000	1 006 836,00	0,090
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	227 300,00	0,664	34,150	0,000	77 623,00	0,664
TOTAL	8 696 300,00	2,264			1 995 183,00	2,248

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Député-Maire,
A Bohain-en-Vermandois, le 25/04/2016
Le Député-Maire,

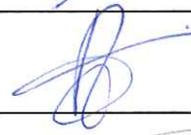
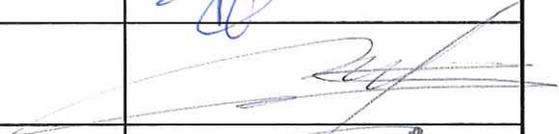
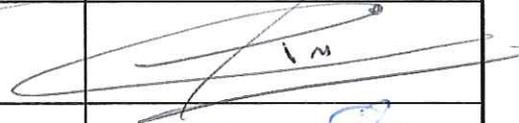
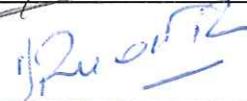
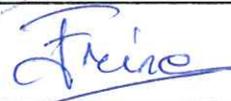
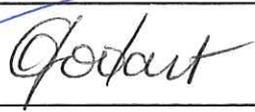
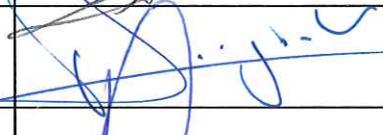
Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.
A Bohain-en-Vermandois, le 25/04/2016

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice : 29
 Nombre de membres présents : 29
 Nombre de suffrages exprimés : 29
 VOTES : Pour : 29 (*)
 Contre : 0
 Abstention : 0

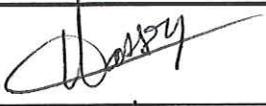
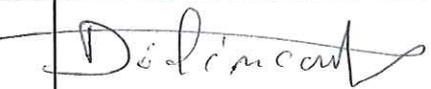
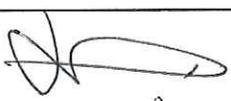
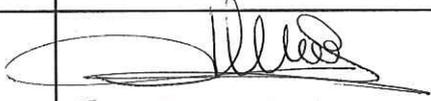
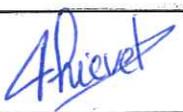
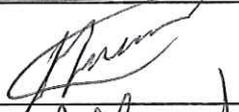
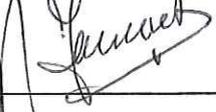
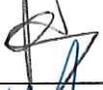
Date de convocation : 19/04/2016

(*) sauf pour l'opération n°70: 4 abstentions
 pour l'opération n°76: 3 contes.

02 Monsieur Francis LASVAUX	
03 Madame Alexandrine TANNIERES	
04 Madame Corinne CALLENS	
05 Monsieur Eric MAUDENS	
06 Madame Joëlle DUPONT	
07 Monsieur Yann ROJO	
08 Monsieur Patrick NOIRET	
09 Monsieur René DRUON	
10 Madame Andrée FRIX	
11 Madame Claudette GODART	
12 Monsieur Paul BLANDIN	
13 Monsieur Philippe LONGUET	
14 Monsieur Franck MACAIGNE	

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

15 Madame Marie-Paule LASSON	
16 Monsieur Pascal LAURENT	
17 Monsieur José ALVES PEREIRA	
18 Madame Fadime TASPINAR	
19 Monsieur Patrick DECLINCOURT	
20 Madame Anne DOBANTON	
21 Madame Céline ALEXANDRE	
22 Madame Karine THIEVET	
23 Madame Magalie HORWATH	
24 Madame Dolorès LEFEVRE	
25 Monsieur Jean-Marie DUBOIS	
26 Monsieur Jean-Louis MARECAT	
27 Madame Sylvie ROY	
28 Madame Laëtitia BETHUNE	
29 Monsieur Ludovic BERSILLON	

Certifié exécutoire par le Député-Maire, compte tenu de la transmission en sous préfecture, le 28/04/2016 et de la publication le 28/04/2016

A Bohain-en-Vermandois, le 28/04/2016.....

Le Maire,



IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2